

Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle

Le devenir des titulaires d'un DUT

**Poursuite d'études et insertion professionnelle des diplômés 1989 des
Instituts Universitaires de Technologie de la Région Rhône-Alpes**

Etude réalisée pour l'OURIP par :

Maurice Comte (OURIP & Université Lumière Lyon 2)

Etude n° 93 - 1

Objectifs de l'étude

Les formations supérieures courtes, DUT (Diplômes Universitaires de Technologie), BTS (Brevets de Technicien Supérieur), se sont beaucoup développées au cours des dernières années : respectivement, +14% et +38% sur 87-90.

La part de ces formations courtes dans le premier cycle de l'enseignement supérieur est particulièrement forte dans la région Rhône-Alpes : 31% environ pour l'Académie de Lyon, 36,2% pour l'Académie de Grenoble, contre 30,7% France entière ¹.

Face à la prolongation éventuelle de cette tendance, trois questions interdépendantes principales se posent :

- **Qu'en est-il de la qualité de l'insertion professionnelle ?**

Une description complète des **conditions de l'insertion** (emplois précaires intérim), des **niveaux de qualification** reconnue, et de la satisfaction dans l'emploi, est indispensable, même si aucun phénomène général de saturation ne se manifeste.

Ceci est d'autant plus vrai que les poursuites d'études peuvent être influencées par les conditions plus ou moins favorables d'accès à l'emploi. C'est pourquoi le rapport étudie dans le détail les emplois des diplômés qui ont **pour seul diplôme leur DUT**.

- **Quelle est l'ampleur des poursuites d'études ?**

Il est avéré que de nombreux titulaires de diplômes courts (DUT, BTS), **poursuivent des études**, en suivant des voies très diverses :

- **formations courtes** : diplômes d'université, 3^e année à l'IUT, écoles privées ;
- **formations en alternance ou en cours du soir** : CNAM (conservatoire national des arts et métiers), formations des chambres de commerce ;
- **formations en deux ans** : MST (maîtrise des sciences et techniques), licence puis maîtrise ;
- **formations longues** : troisième cycle universitaire (DESS ou DEA), diplôme d'ingénieur.

Un bilan d'ensemble de ces poursuites d'études et réorientations est un instrument utile pour une meilleure compréhension de la place des IUT dans l'enseignement supérieur.

¹ La croissance décennale a atteint 35% pour les effectifs des IUT et 194% pour ceux des STS sur 1980-90. cf. Frémont A & alii, 1992, *Atlas de la France Universitaire*, Reclus/ La documentation française, 270 p. Sur les Sections de Techniciens Supérieurs Tertiaires, voir l'enquête récente réalisée par les Académies de Lyon et Grenoble: *Les sections de techniciens supérieurs tertiaires*, nov. 1992. Les données de cadrage concernant la Région Rhône-Alpes sont tirées de BISURA, *Base d'information statistique universitaire Rhône-Alpes*, OURIP.

• **Quels sont les facteurs qui influent sur la poursuite d'études ?**

Les étudiants qui ne poursuivent pas d'études après le DUT et ceux qui les poursuivent, parfois jusqu'à des niveaux élevés, **diffèrent** très fortement, par leur origine sociale et leur cursus scolaire.

La caractérisation précise de ces facteurs est un moyen d'aider à l'orientation des étudiants.

Plan du rapport

L'enquête effectuée par l'OURIP porte à la fois sur les DUT secondaires et tertiaires.

Ce premier rapport présente simultanément l'étude d'ensemble de la population des DUT, et les caractéristiques propres à chacun des deux sous-populations (secondaires et tertiaires) :

1. DUT secondaires et tertiaires : une comparaison d'ensemble.

Les publics des deux secteurs de DUT sont comparés entre eux et aux étudiants de DEUG (origine sociale et cursus scolaire) ; bilan comparatif des poursuites d'études.

2. Les facteurs de la poursuite d'études.

Inventaire des principales caractéristiques associées à des comportements différents en matière de poursuite d'études: sexe, âge, origine sociale, bac, etc.

3. La "valeur" du DUT : l'insertion professionnelle.

Cette section concerne les diplômés ayant interrompu leurs études (donc titulaires du seul DUT). Plusieurs indicateurs, objectifs ou d'opinion, sont utilisés pour apprécier la "qualité" de leur insertion professionnelle.

Deux rapports complémentaires détaillant chaque secteur paraîtront ultérieurement.

Mode d'emploi des tableaux

Le commentaire des tableaux suit toujours la même règle :

- commentaire de la ligne ou colonne "Ensemble" ;
- analyse des différences statistiquement significatives observées entre les deux secteurs ;
- lorsque cela est utile, les modalités sont rangées en ordre croissant ou décroissant sur l'une des colonnes.
- **Exemple** sur le tableau ci-dessous : les moyens d'accès au premier emploi sont rangés par ordre décroissant (annonces, stages, candidatures spontanées etc.). Les DUT secondaires sont caractérisés par un taux d'intérim très supérieur à celui des tertiaires (20 contre 6), les tertiaires par un usage plus intensif des annonces (27 contre 17) ; les chiffres correspondant à une valeur très supérieure à la moyenne sont en gras.

Du fait des arrondis, certains totaux peuvent différer légèrement de 100%.

Exemple : mode d'accès au premier emploi

| | secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|------------------|------------|------------|------------|
| annonces | 17 | 27 | 21 |
| stage | 17 | 15 | 16 |
| spontanée | 15 | 18 | 16 |
| intérim | 20 | 6 | 14 |
| IUT/associations | 14 | 11 | 13 |
| relations | 10 | 13 | 11 |
| autre | 4 | 6 | 5 |
| ANPE/APEC | 3 | 4 | 4 |
| Total | 101 | 101 | 101 |

Principales caractéristiques méthodologiques de l'étude (détails en annexe)

Population étudiée

La population qui a été *interrogée* comprend **les étudiants ayant obtenu un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) en 1989 dans une des Universités de la Région Rhône-Alpes (5 universités concernées)**. Pour le bon déroulement de l'enquête, les étudiants étrangers, dont les adresses sont très incertaines ont été exclus de l'échantillon.

Recueil de l'information

Les résultats sont issus d'un questionnaire par voie postale. Un échantillon fortement stratifié à taux de sondage différenciés a été constitué, les petites filières ayant fait l'objet d'un sondage *exhaustif*, les autres au 1/3. Le taux de réponse moyen a été de l'ordre de 60%. Les résultats ont été redressés à l'aide d'une étude du comportement de non-réponse et extrapolés pour la description globale.

Les résultats statistiques doivent être interprétés avec prudence. Les pourcentages sont mentionnés pour faciliter la lecture des tableaux, mais ils sont affectés d'une incertitude statistique d'autant plus grande que les effectifs concernés sont faibles. Du fait des arrondis certains totaux peuvent être légèrement différent de 100%.

Si chaque pourcentage est affecté d'une incertitude, les différences entre sous-populations qui sont mentionnées dans le texte ou les tableaux sont statistiquement significatives (compte tenu du taux de sondage très élevé, test du Khi-deux minimal à 90%).

Glossaire

Filières de formation

DUT : Diplôme Universitaire de technologie

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

CUEFA : **Centre Universitaire d'étude et de formation des adultes**

Formations post-DUT

DU : diplôme universitaire ; délivré par une Université en deuxième ou troisième cycle, sans être reconnu au niveau national. Dans le champ de l'étude, il s'agit de DU de second cycle, qui sont séparés en DU1 (1° année) et DU2 (2° année).

DTA : diplôme de technologie approfondie. Diplôme préparé en un an après le DUT, le plus souvent dans un IUT.

DUETE : diplôme d'études technologiques européennes. Année d'études préparée par équivalence dans un établissement d'enseignement supérieur étranger.

Autres formations

MST : maîtrise de sciences et techniques. Formation universitaire à caractère technique ou professionnel, comportant deux ans d'études, l'admission se faisant avec un DEUG ou une validation d'acquis.

Termes divers

PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles (nomenclature INSEE)

Profession intermédiaire : catégorie de la nomenclature PCS incluant principalement les cadres moyens, les instituteurs, les techniciens et agents de maîtrise.

CDD : contrat à durée déterminée.

CDI : contrat à durée indéterminée.

Bacs technologiques tertiaires : bacs G et F 8

Bacs technologiques secondaires : bacs F (sauf F8).

ADES : Accès enseignement supérieur, étude réalisée par les Rectorats de Lyon et Grenoble sur l'orientation des lycéens.

BISURA : Base d'information statistique universitaire Rhône-Alpes. Publication de l'OURIP, rassemblant de nombreux indicateurs homogénéisés sur les 8 Universités de la Région.

Présentation sommaire des emplois associés aux diplômes (en Rhône Alpes)

DUT secondaires

- *Biologie appliquée*. 3 options en Rhône Alpes (analyses biologiques et biochimiques, agronomie, diététique). Personnel de laboratoire, commerciaux ou emplois paramédicaux.
- *Chimie*. Comprend les deux filières chimie (option chimie et science des matériaux) et génie chimique (option industries chimiques). Collaborateur d'un ingénieur soit en laboratoire, soit en contrôle de production.
- *Génie civil*. Deux options (travaux publics et bâtiment, génie climatique et équipement du bâtiment). Le DUT exerce dans la construction (conducteurs de travaux), dans les bureaux (projeteurs) ou dans le secteur industriel (études de matériaux).
- *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)*. Trois options (automatismes et systèmes, électronique, électronique et électrotechnique de puissance). Assistant d'ingénieurs, le DUT exerce dans la recherche, la maintenance, ou le technico-commercial.
- *Génie mécanique et productique*. Technicien polyvalent chargé de la réalisation d'un produit, chef de fabrication, technico-commerciaux.
- *Génie thermique et énergie*. Spécialisé dans la production, l'utilisation (chauffage, isolation) et la gestion de l'énergie thermique.
- *Mesures Physiques*. Deux options (techniques instrumentales, matériaux et contrôles physico-chimiques). Met en oeuvre dans des secteurs industriels très variés les techniques de mesure et de traitement informatisé des signaux.
- *Organisation & Gestion de la Production*. Evaluation technique et transformation des systèmes productifs.

DUT tertiaires

- *Carrières juridiques*. Orienté vers le droit et la comptabilité, en vue d'emplois dans les entreprises, les administrations (concours) et dans les cabinets de professions libérales (avocat, syndicats etc.) ou des professions de l'immobilier.
- *Carrières sociales*. Prépare aux fonctions d'animateur socio-culturel, d'assistant social ou d'éducateur spécialisé. Pour les deux derniers, une année complémentaire à l'IUT permet de présenter les diplômes d'Etat correspondants.
- *G.E.A* : Gestion des Entreprises & des Administrations. Deux options : finances et comptabilité, et Gestion Appliquée aux Petites et Moyennes Organisations (GAPMO). Exerce des fonctions administratives, comptables, financières des entreprises industrielles, commerciales, des banques, des assurances.
- *Information et Communication*. Professionnel de la documentation d'entreprise (documentaliste, bibliothécaire) ou de la communication d'entreprises (édition, audiovisuel etc.).
- *Informatique*. Analyste programmeur, dans les entreprises ou les administrations, les sociétés de service.
- *Statistique et traitement informatique des données*. Collaborateur des responsables de service dans des entreprises industrielles (contrôle de fabrication, gestion de la qualité), les laboratoires de recherche, les services commerciaux (marketing) ou centraux (prévision).
- *Techniques de commercialisation*. Orienté vers l'organisation commerciale des entreprises : achats, ventes, distribution, publicité/communication, marketing.

1. DUT SECONDAIRES ET TERTIAIRES : UNE COMPARAISON D'ENSEMBLE

1. DUT et premier cycle universitaire

Importance des formations de DUT

Le champ de l'étude comprend 3.660 étudiants. Les DUT représentent environ 28% des diplômes bac + 2 délivrés au sein des Universités Rhône Alpes (France entière : 25%).

| Tableau d'ensemble des DUT (avec regroupement secondaire/tertiaire) | |
|---|--------------|
| Filière de DUT | Total |
| Biologie appliquée | 110 |
| Chimie | 154 |
| Génie civil | 177 |
| Génie électrique et informatique industrielle | 564 |
| Génie mécanique et productique | 507 |
| Génie thermique et énergie | 97 |
| Mesures Physiques | 146 |
| Organisation & Gestion de la Production | 22 |
| Ensemble des DUT secondaires | 1 777 |
| Carrières juridiques | 87 |
| Carrières sociales | 95 |
| G.E.A : Gestion des entreprises & des administrations | 607 |
| Information et Communication | 75 |
| Informatique | 243 |
| Statistique et traitement informatique des données | 101 |
| Techniques de commercialisation | 672 |
| Ensemble des DUT tertiaires | 1 880 |
| Total | 3 657 |

Nous avons retenu ici une nomenclature agrégée qui sépare les DUT en deux classes :

- les DUT secondaires, orientés vers les applications industrielles ;
- les DUT tertiaires, correspondant plutôt à des emplois administratifs et commerciaux.

Cette typologie, fréquemment utilisée, en particulier par le Ministère de l'Education Nationale, se fonde sur la localisation des emplois : production, ou recherche dans le premier cas, gestion/commerce dans le second. Elle n'est pas parfaitement adéquate : le DUT informatique classé en tertiaire est plus proche, tant du point de vue de l'emploi que du recrutement, des DUT secondaires.

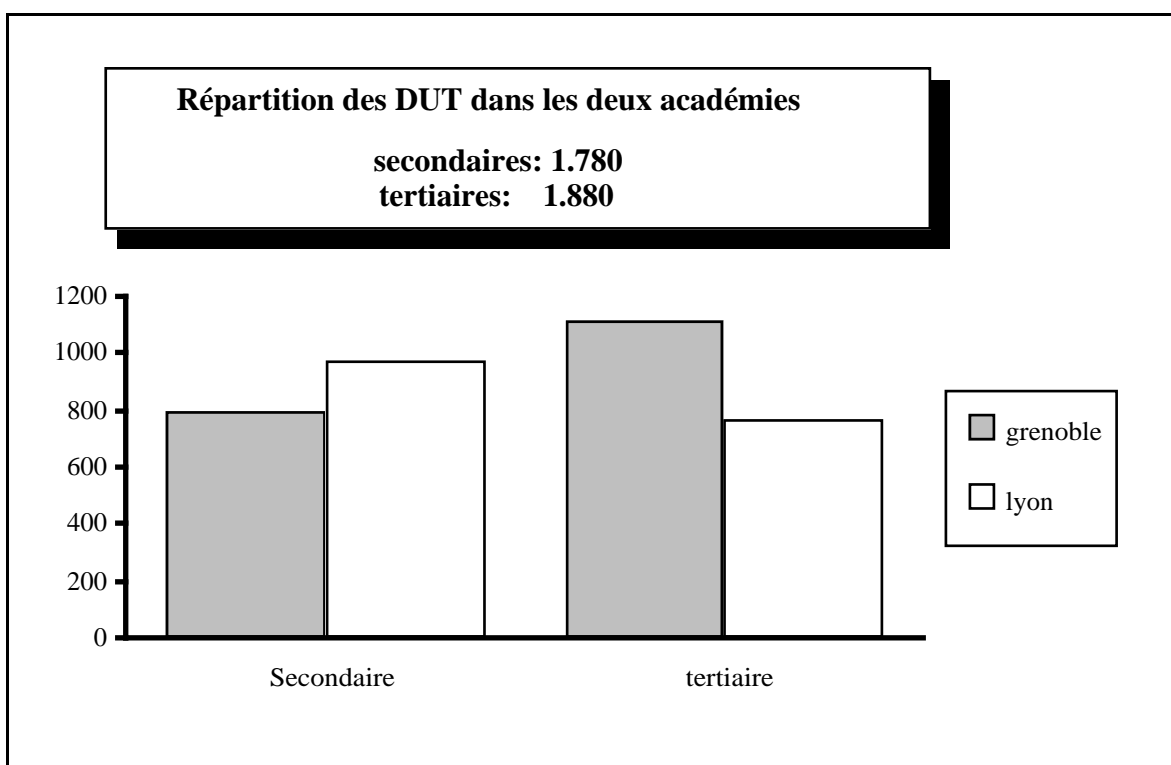
Les effectifs des DUT secondaires et tertiaires sont du même ordre de grandeur et leur répartition est similaire : deux grosses sections – Génie Electrique et Informatique Industrielle et Génie Mécanique d'une part, Gestion des entreprises et des administrations (GEA) et Techniques de commercialisation d'autre part –, rassemblent respectivement 60 et 68% des effectifs.

Répartition des DUT dans la région Rhône-Alpes

Le développement de ces formations est beaucoup plus sensible dans l'académie de Grenoble. Cela est dû pour l'essentiel à la présence (en 1989) de nombreux IUT tertiaires, alors que ceux-ci sont faiblement représentés à Lyon ¹.

| Université | Secondaire | Tertiaire | Total |
|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Grenoble 1 | 626 | 0 | 626 |
| Grenoble 2 | 0 | 1 005 | 1 005 |
| Lyon 1 | 731 | 463 | 1 194 |
| Savoie | 174 | 105 | 279 |
| St Étienne | 246 | 307 | 553 |
| Total | 1 777 | 1 880 | 3 657 |

| Académie | Secondaire | Tertiaire | Total |
|-----------------|------------|------------|------------|
| Grenoble | 45 | 59 | 52,2 |
| Lyon | 55 | 41 | 47,8 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 |



¹ En 1989, les Universités Grenoble 3, Lyon 2, Lyon 3, ne comprenaient pas d'IUT.

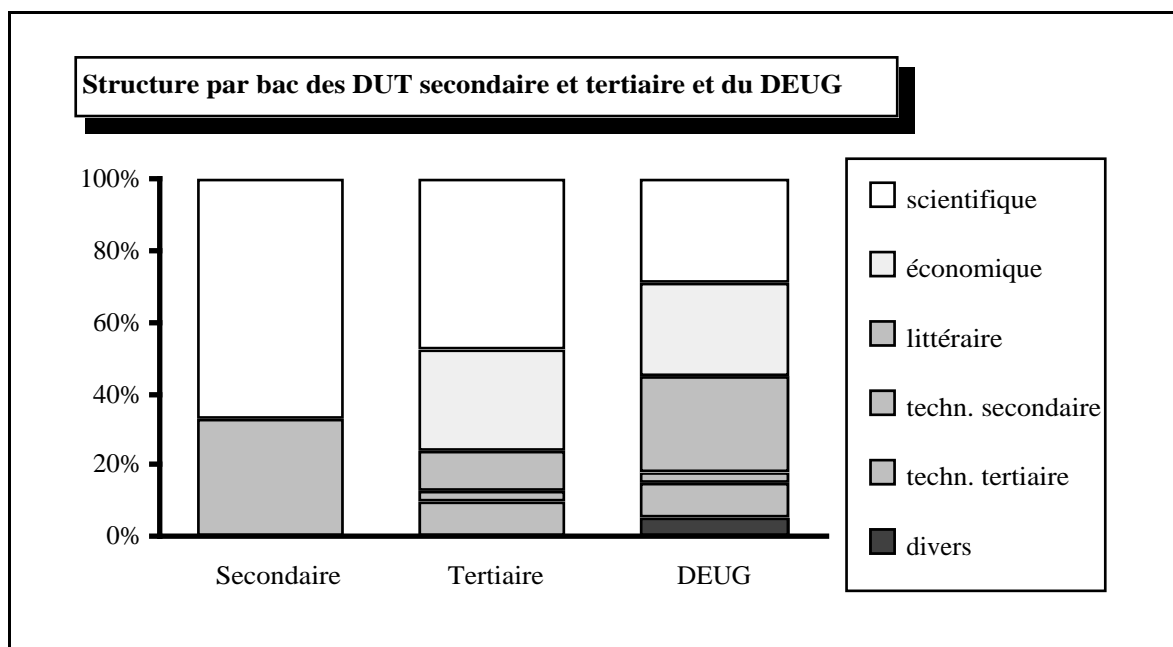
Éléments de contexte**Bac**

Comme la sélection en cours de DUT est faible (taux de réussite moyen est de 80% en 1^o année, 90% en seconde année), on peut considérer que la structure par bac des **diplômés** est identique à celle des nouveaux inscrits en DUT. Nous pouvons alors la confronter à celle des nouveaux inscrits en DEUG.

| Série de bac | DUT Secondaire | DUT Tertiaire | TOUS DUT 88-89 | DEUG 88-89 |
|--------------------------|-------------------|------------------|-------------------|---------------|
| littéraire | 0 | 11 | 6 | 27 |
| économique | 0 | 28 | 15 | 26 |
| scientifique | 67 | 48 | 57 | 29 |
| technologique tertiaire | 0 | 10 | 5 | 10 |
| technologique secondaire | 33 | 3 | 17 | 3 |
| divers | 0 | 0 | 0 | 5 |
| Total | 100 | 100 | 99 | 100 |

La proportion de **bacs scientifiques** (C, D, E), est **importante**, même pour les DUT tertiaires. Il est vrai que ceux-ci incluent l'informatique et les statistiques ; mais on trouve aussi une proportion importante de bacs C ou D en GEA.

Les bacs technologiques sont mieux représentés au sein des DUT secondaires (1/3) que parmi les tertiaires (13%). Les DUT tertiaires accueillent ainsi une proportion de bacs technologiques tertiaires qui n'est pas supérieure à celle des DEUG, et qui est même inférieure à celle des DEUG non scientifiques.



Retard au bac

| retard au bac | étudiants de DEUG (87) | étudiants de DUT |
|----------------------|-------------------------------|-------------------------|
| >1 an | 14 | 16 |
| 1 an | 30 | 35 |
| à l'heure | 56 | 49 |
| Total | 100 | 100 |

Plus de la moitié des étudiants sont en retard au bac, ce pourcentage étant supérieur à celui des étudiants de DEUG.

Retard au DUT

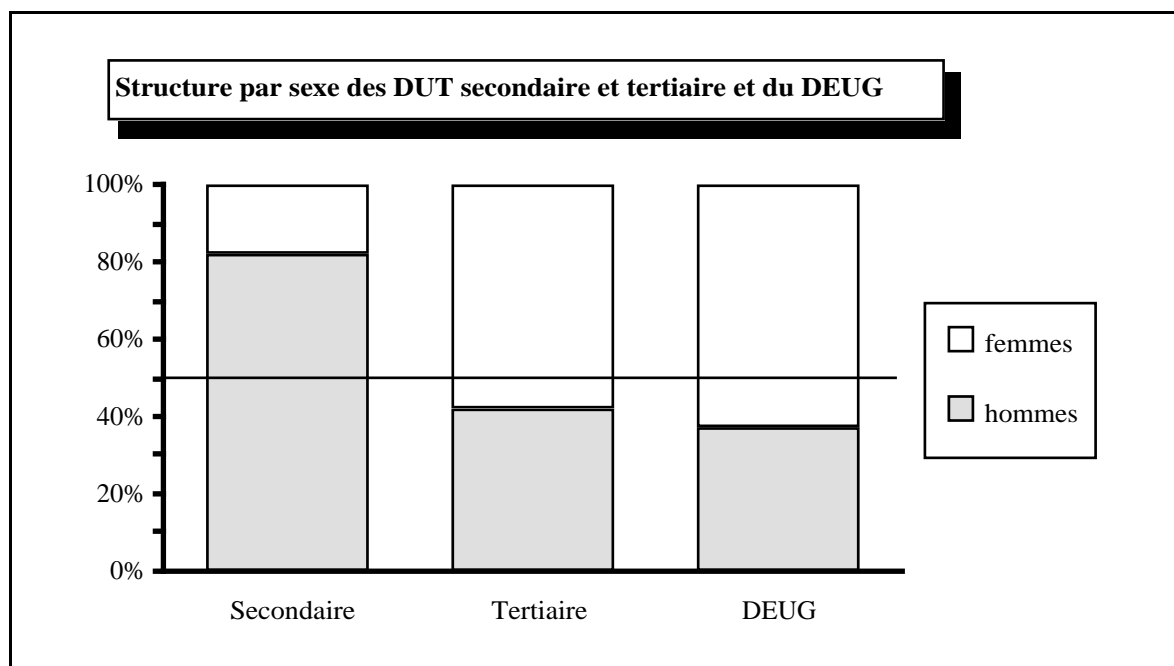
| | étudiants de DUT |
|--------------|-------------------------|
| >1 an | 37 |
| 1 an | 30 |
| à l'heure | 33 |
| Total | 100 |

Le retard s'accroît en cours d'études, puisque 30% environ mettent plus de deux ans à obtenir leur diplôme.

Sexe

| Sexe | Secondaire | Tertiaire | Total DUT | DEUG 89 |
|--------------|-------------------|------------------|------------------|----------------|
| masculin | 83 | 42 | 62 | 37 |
| féminin | 17 | 58 | 38 | 63 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 |

La population des DUT est plus masculine que celle des DEUG. Ceci reste vrai même pour les DUT tertiaires où les femmes sont cependant majoritaires.



Origine sociale

On ne dispose pour l'étudier que de déclarations sommaires sur la dernière profession exercée par le père et la mère. D'autre part, le taux de non-réponse est assez élevé. Elle est donc présentée ici, en utilisant la nomenclature de l'INSEE, à un niveau très agrégé. La distribution des DEUG qui sert à la comparaison est celle des nouveaux inscrits bacheliers 1987¹.

Il n'existe pas de différence importante entre les distributions des secondaires et des tertiaires et celle des DEUG : un peu moins d'ouvriers et d'employés et un peu plus de professions intermédiaires, ce qui correspond à la sur-représentation des bacs scientifiques.

Cette aspect "classe moyenne" est confirmée par le nombre très inférieur de mères inactives : 34% contre 42%.

| PCS des pères | DUT | DEUG 87 |
|--------------------------|------------|------------|
| agriculteur | 4 | 3 |
| artisan/commerçant | 14 | 11 |
| cadre supérieur | 23 | 24 |
| profession intermédiaire | 36 | 30 |
| employé | 6 | 12 |
| ouvrier | 17 | 20 |
| Total | 100 | 100 |

¹ Comte M, 1992, *Echec et Réussite à l'Université*, OURIP, 50 p.

Le devenir des titulaires d'un DUT

| PCS des mères | DUT | DEUG 87 |
|--------------------------|------------|--------------------|
| agricultrice | 2 | 2 |
| artisan/commerçante | 3 | 3 |
| cadre supérieur | 3 | 5 |
| profession intermédiaire | 23 | 20 |
| employée | 31 | 25 |
| ouvrière | 4 | 3 |
| sans profession | 34 | 42 |
| Total | 100 | 100 |

2. Les poursuites d'études

On observe à tous les niveaux de formation une tendance à l'accroissement de la fréquence des poursuites d'études. Cette aspiration est très forte en DUT (57 à 66% selon la définition retenue), et même en BTS (43%, enquête STS).

Définitions

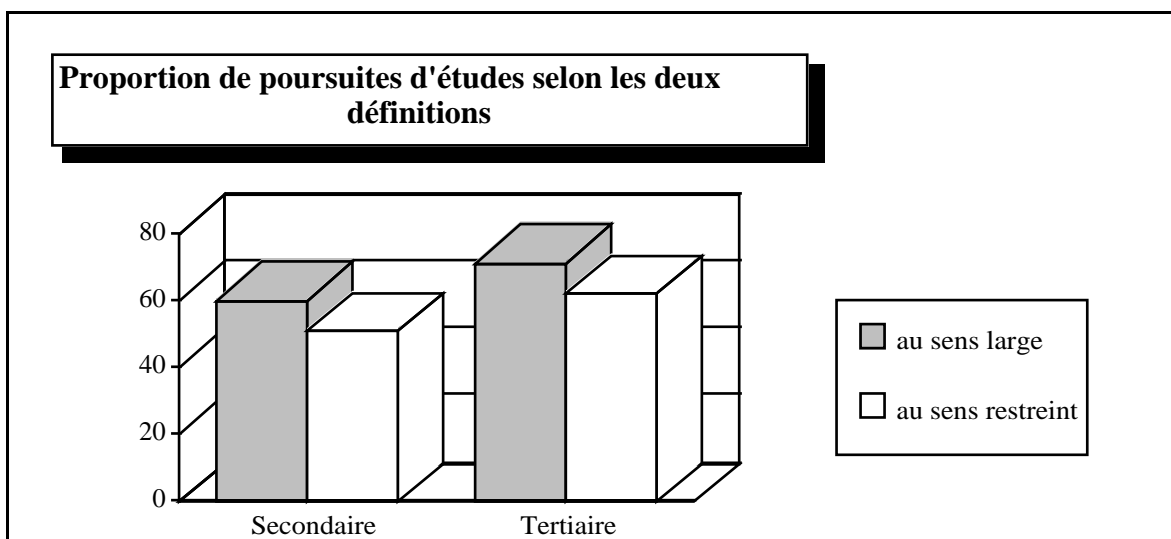
Il existe divers types de poursuites d'études : certaines correspondent à des études à temps plein, les autres se faisant en parallèle avec un emploi stable.

- **Poursuite d'études au sens large** : si l'on considère **l'ensemble** des poursuites, quelle que soit la situation professionnelle des étudiants, la proportion est de 66%.

- **Poursuite d'études au sens restreint** : si l'on ne prend en compte que les étudiants étant **à titre principal en études** en 1990 (n'ayant pas d'emploi stable ¹), on tombe à 57%.

- Ce nombre est une estimation par défaut, dans la mesure où il faudrait lui ajouter l'effectif de ceux qui, n'étant pas en études en 90, reprennent leurs études après une interruption d'un an (3%), dont les deux tiers après leur service militaire (les autres après emploi précaire). D'autres (1%) reprennent leurs études après une interruption de deux ans. Sur cette base, l'estimation basse serait alors d'environ 60%.

En résumé, le pourcentage de poursuites d'études oscille entre un **minimum de 57%** ("**études à temps plein**" au cours de la période) et **66%**, en incluant des études en cours d'emploi, le plus souvent des études professionnelles (enseignement, comptabilité) ou en cours du soir (CNAM).



¹ Les étudiants étant simultanément en emploi précaire et en études ont été considérés comme "en études": outre qu'ils sont peu nombreux, on observe qu'ils sont le plus souvent déjà dans cette situation avant d'avoir obtenu leur DUT. Il s'agit donc d'emplois de subsistance.

| Proportion de poursuites d'études selon deux définitions | | | |
|--|------------|-----------|----------|
| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| au sens large | 60 | 71 | 66 |
| au sens restreint | 51 | 62 | 57 |

- Les reprises ou poursuites d'études, sont sensiblement **plus nombreuses pour les tertiaires** que pour les secondaires (10 points environ).

- Cet écart est le même quelle que soit la définition retenue. Par la suite, nous considérerons les poursuites d'études au sens large.

Durée des poursuites d'études

| Durée de poursuite d'études au sens large | | | |
|---|------------|------------|------------|
| Sous-population : poursuite d'études | | | |
| sens large | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| 1 an | 31 | 34 | 33 |
| 2 ans | 21 | 28 | 25 |
| ≥ 3 ans | 48 | 38 | 42 |
| total | 100 | 100 | 100 |

- Parmi les étudiants poursuivant leurs études, **42%** le font pendant une durée supérieure ou égale à 3 ans.

- Les DUT secondaires qui poursuivent leurs études le font **plus longtemps**, près de la moitié d'entre eux étant encore en études à la fin de la période d'observation.

Si l'on exclut les poursuites d'études en cours d'emploi (poursuite au sens restreint), l'écart est encore plus substantiel.

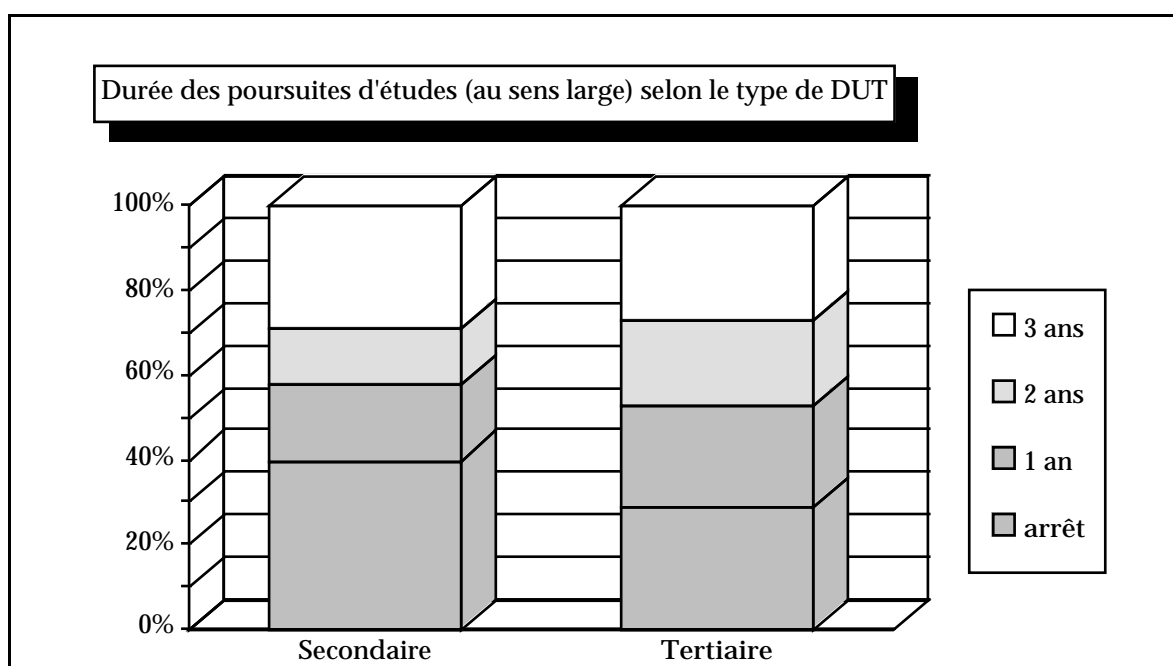
- La conclusion est nette : les poursuites d'études des DUT secondaires se prolongent davantage vers le **troisième cycle** que pour les tertiaires, qui suivent plutôt des formations professionnelles en deux ans.

| Durée de poursuite d'études au sens restreint | | | |
|---|------------|------------|------------|
| Sous-population : poursuite d'études | | | |
| sens restreint | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| 1 an | <u>26</u> | 31 | 29 |
| 2 ans | 20 | 28 | 24 |
| 3 ans | 55 | 41 | 47 |
| total | 101 | 100 | 100 |

En tenant compte des arrêts d'étude, on fait apparaître une nette opposition entre les DUT secondaires et tertiaires.

| Arrêts et poursuites d'études (ensemble de la population) | | | |
|---|------------|-----------|----------|
| sens large | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| arrêt | 40 | 29 | 34 |
| 1 an | 18 | 24 | 21 |
| 2 ans | 13 | 20 | 16 |
| 3 ans | 29 | 27 | 28 |
| total | 100 | 100 | 99 |

Pour les secondaires
 - arrêts plus nombreux (40% contre 29%) ;
 - parmi ceux qui poursuivent, proportion importante d'études longues (55% contre 41% pour les tertiaires).



En d'autres termes, alors que les DUT tertiaires se répartissent très **également** entre les durées de poursuite, deux comportements sont dominants parmi les DUT secondaires : **l'arrêt et la poursuite sur trois ans (ou plus)**.

Type de formation suivie

Différencier les formations dans lesquels s'engagent les étudiants est difficile, dans la mesure où se cumulent des caractéristiques tenant aux établissements, au statut des diplômes, à leur niveau.

- La typologie retenue ci-dessus a quelques particularités :
 - elle divise la filière "universitaire" longue en deux :
 - la licence d'un côté, qui correspond à une intégration directe à un niveau supérieur au DUT ;
 - DEUG, IEP et divers de l'autre : dans ce cas, les étudiants doivent préalablement revenir à un niveau inférieur à celui acquis.
 - elle agrège ingénieur/HEC, sachant que les tertiaires sont en HEC (ou écoles supérieures de commerce) et les secondaires en école d'ingénieur.

– la rubrique école privée et divers intègre des poursuites spécialisées en langues et les contrats de qualification.

| type de formation | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|-------------------------------|------------|------------|------------|
| ingénieur/HEC | 19 | 7 | 12 |
| MST/MIAGE | 15 | 10 | 12 |
| DUT, DEUST | 4 | 1 | 3 |
| CNAM, CUEFA, form. consulaire | 12 | 8 | 9 |
| post DUT/du France | 8 | 6 | 7 |
| post DUT/étranger | 10 | 9 | 10 |
| licence | 11 | 13 | 12 |
| éc. privée et divers | 12 | 16 | 14 |
| DEUG, IEP, sup, pcm | 7 | 12 | 10 |
| concours public | 1 | 8 | 5 |
| decf | | 10 | 6 |
| total | 99 | 100 | 100 |

- Il existe une grande diversité des types de poursuite d'études, ce qui correspond assez logiquement au fait qu'il n'y a pas de continuation "normale" à une formation courte.

- Les DUT secondaires trouvent plus d'ouverture vers les écoles d'ingénieurs que les tertiaires vers les écoles commerciales et ils disposent d'un plus grand choix de MST et de formations en cours d'emploi ou professionnalisantes. Lorsqu'ils s'engagent dans une formation de niveau inférieur, c'est plutôt une autre formation courte permettant d'obtenir une **double compétence** (commerciale ou technique).

- Au contraire, les retours en arrière des DUT tertiaires correspondent à des **passages obligés** pour regagner le cursus long où ils recherchent davantage les concours publics et les formations professionnelles (enseignants, métiers sociaux).

Finalités de la poursuite d'études

- Les poursuites d'études peuvent être reclassées en fonction des parcours effectués. On distinguera sept possibilités :

- **spécialisation** : il s'agit d'une prolongation d'études courte (1 an), dans une discipline prolongeant logiquement la formation de DUT. C'est le plus souvent un post-DUT, mais aussi des certificats divers d'écoles privées.

- **double compétence** : c'est un complément de formation, en général un autre DUT, dans un domaine différent, par exemple, un diplômé secondaire effectue une deuxième année de DUT de commerce.

- **réorientation** : la poursuite d'études passe par une formation d'un niveau inférieur à celui acquis (2^e année de DEUG).

- **parcours long** : il y a intégration d'un niveau supérieur, ou équivalent, mais dans une filière longue (licence, intégration à une école d'ingénieur etc.).

- **formation professionnelle** : une année de formation professionnelle (intégrant éventuellement des stages) complète la formation. C'est le cas pour le DUT carrières sociales, ou pour les étudiants devenant instituteurs.

- **CNAM/CUEFA** : il s'agit de formations conduisant à des niveaux reconnus, mais la poursuite en cours du soir ne permet pas d'évaluer l'acquisition réelle d'un niveau supplémentaire.

- En éliminant la formation professionnelle, trop spécifique au DUT carrières sociales, on constate la prééminence des parcours longs (45%) et des spécialisations (25%).

- les DUT secondaires se caractérisent par l'importance des parcours longs, de la double compétence (diplômes de gestion ou de commerce) et du CNAM (structure spécifique).

- les DUT tertiaires sont plus nombreux à recourir à la réorientation et à des spécialisations courtes, qui traduisent un certain blocage des poursuites d'études longues validant le niveau obtenu.

| Finalités de la poursuite d'études (hors formation professionnelle) | | | |
|--|-------------------|------------------|-----------------|
| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| spécialisation | 20 | 27 | 23 |
| double compétence | 15 | 8 | 12 |
| réorientation | 8 | 15 | 12 |
| parcours long | 48 | 42 | 45 |
| CNAM/CUEFA | 8 | 6 | 7 |
| autres | 1 | 2 | 2 |
| total | 100 | 100 | 101 |

Type d'établissement

| type d'établissement | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|-----------------------------|-------------------|------------------|-----------------|
| université/IEP | 48 | 55 | 52 |
| école d'ingénieur/HEC | 20 | 8 | 14 |
| IUT | 6 | 10 | 8 |
| école privée | 9 | 12 | 11 |
| autres | 17 | 14 | 15 |
| total | 100 | 99 | 100 |

L'Université au sens large accueille 60% des poursuites d'études.

Le pourcentage est plus faible pour les secondaires (54%, contre 64%), qui ont un débouché plus important en école d'ingénieur.

Lieu de poursuite d'études

- 11% à l'étranger, 10% dans les régions voisines de Rhône-Alpes, 6% en Ile de France, 11% dans le reste de la France et 62% dans Rhône-Alpes.

- Les taux d'expatriation sont beaucoup plus élevés pour les secondaires, ce qui s'explique en partie par le type de formation suivie (écoles d'ingénieur, accords avec des établissements allemands ou anglais) et par la plus forte masculinité de la population concernée.

| lieu de poursuite d'études | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|----------------------------|------------|------------|------------|
| Rhône-Alpes | 53 | 68 | 62 |
| régions voisines | 15 | 7 | 10 |
| Ile de France | 6 | 7 | 6 |
| reste de la France | 14 | 8 | 11 |
| étranger | 12 | 10 | 11 |
| total | 100 | 100 | 100 |

Au sein de Rhône-Alpes, la part des deux académies est similaire (55% pour Lyon).

Niveau le plus élevé obtenu après trois ans (ensemble des diplômés)

• Après leur diplôme, les DUT peuvent entrer dans la vie active ou poursuivre leurs études. On peut donc établir un **bilan global** sur le niveau "final" (en réalité, celui obtenu après 3 ans) de l'ensemble de la cohorte, incluant ceux qui n'ont pas poursuivi d'études (niveau bac + 2).

Cependant, on ne peut qualifier tous les niveaux : certains ne sont pas reconnus (écoles privées), d'autres ne sont pas évaluables, en raison de cursus modulaires (CNAM, DECF), ou bien parce qu'il s'agit de diplômes strictement professionnels (éducateur, assistant social).

– 34% des diplômés se présentent sur le marché du travail avec le DUT obtenu en 89 ;
– 8% ont prolongé leurs études sans accroître ce niveau ;
– 19% ont suivi des études sans reconnaissance officielle (dont la moitié un post-DUT ou un DU 1).

– 10% sont engagés dans des études dont le niveau n'est pas évaluable. On peut seulement remarquer que 51% sont encore inscrits en 91/92.

– les 11% de titulaires d'un DU 1 ou DU 2 arrêtent à plus de 80% leurs études à ce niveau.

– parmi les 8% qui ont poursuivi en école privée, près d'un tiers sont encore inscrits trois ans après.

– 9% ont un bac + 3 et 19 % un bac + 4, dont 84% encore inscrits au niveau 5 ou 4 (entrée en deuxième année d'école d'ingénieur), qui obtiendront probablement ce niveau.

• Par rapports aux DUT secondaires, les tertiaires, dont nous avons vu qu'ils avaient un taux de poursuite très élevé, se caractérisent par :

– des poursuites non certifiées de 21% (contre 18%) ;

– les niveaux certifiés atteignent la même proportion (28 contre 29%), mais à des niveaux moins élevés ;

– enfin, les interruptions d'études au niveau + 4 sont plus importantes (25%, contre 10% des secondaires).

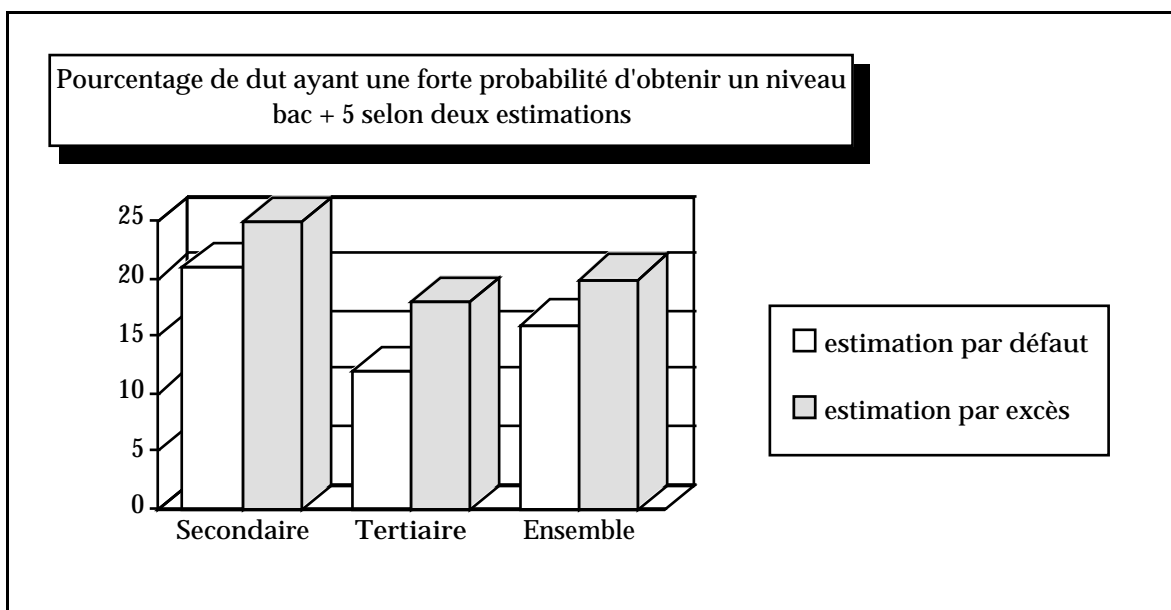
| Niveau le plus élevé obtenu par les diplômés | | | |
|---|------------|------------|-----------|
| Tous diplômés | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| arrêt des études (bac + 2) | 40 | 29 | 34 |
| Poursuite d'études, niveau reconnu | | | |
| BAC+2 | 7 | 8 | 8 |
| BAC+3 | 6 | 12 | 9 |
| BAC+4 | 23 | 16 | 19 |
| Poursuite d'études, niveau non reconnu | | | |
| post DUT, du 1 | 8 | 10 | 9 |
| du 2 | 4 | 1 | 2 |
| Écoles privées et divers | 6 | 10 | 8 |
| Poursuite d'études, niveau reconnu non évaluable | | | |
| CNAM/decf/dipl. spécialisé | 6 | 14 | 10 |
| Total | 100 | 100 | 99 |

• In fine, la proportion d'étudiants engagés dans un cycle d'études **conduisant à l'obtention d'un niveau + 5** est de l'ordre de 21% pour les secondaires, et de 12% pour les tertiaires. Dans les deux cas cette estimation est par défaut :

- elle repose sur l'hypothèse que les étudiants encore au niveau bac + 3 ne poursuivront pas au-delà de bac + 4 en raison des retards accumulés ;

- elle ne tient pas compte des éventuels DESCF ou diplôme d'ingénieurs obtenus au CNAM. A titre indicatif, la moitié des étudiants se trouvant dans ces filières sont encore inscrits trois ans après (70% des secondaires et 45% des tertiaires). En les ajoutant, on obtiendrait une estimation par excès de 25% pour les secondaires et de 18% pour les tertiaires.

| Pourcentage de DUT ayant une forte probabilité d'obtenir un niveau bac + 5 selon deux estimations | | | |
|---|------------|-----------|----------|
| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| estimation par défaut | 21 | 12 | 16 |
| estimation par excès | 25 | 18 | 20 |



Niveau le plus élevé obtenu après 3 ans (étudiants en poursuite d'études seulement)

En ne retenant que les étudiants en poursuite d'études effectives, on met l'accent sur les **perspectives** qui s'ouvrent à ceux qui ont décidé cette prolongation.

Nous présentons des tableaux en termes de "niveau d'études" acquis en fin de période. Compte tenu du manque d'homogénéité des formations suivies, seuls les niveaux reconnus sont évalués en terme de niveau, les autres étant caractérisés par le type d'établissement et, éventuellement, le nombre d'années d'études suivies.

L'engagement des **secondaires** dans les filières longues et leur réussite apparaissent clairement, puisque près de 40% de ceux qui poursuivent obtiennent un niveau bac + 4, auxquels on pourrait ajouter ceux qui font un diplôme universitaire de deux ans proche d'une maîtrise.

Les **tertiaires** apparaissent "en retard" (nombre plus élevé à bac + 3) ou engagés dans des cursus de durée moindre (DU durant un an, écoles privées).

| Niveau le plus élevé obtenu au bout de trois ans par les DUT | | | |
|--|------------|------------|------------|
| Sous-population : étudiants ayant poursuivi leurs études | | | |
| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| BAC+2 | 11 | 11 | 11 |
| BAC+3 | 9 | 17 | 14 |
| BAC+4 | 39 | 22 | 29 |
| post DUT, du 1 | 13 | 15 | 14 |
| du 2 | 6 | 1 | 3 |
| CNAM/decf | 10 | 20 | 16 |
| Écoles privées et divers | 11 | 14 | 13 |
| Total | 99 | 100 | 100 |

Cela ressort également en observant les niveaux d'inscription au cours de l'année 91/92 : 82% des secondaires qui ont obtenu le niveau + 4 sont inscrits au niveau +5, contre 74% pour les tertiaires.

Niveau d'inscription en 1992

Fondé sur la même typologie, ce tableau nous indique les poursuites d'études éventuelles au-delà des niveaux acquis du tableau précédent. Le tableau **inclut les étudiants qui ne sont pas réinscrits**, selon qu'ils ont interrompu leur cursus après un ou deux ans d'études ("arrêt après un an, après deux ans").

| Etudiants ayant poursuivi leurs études : niveau d'inscription en 1992 ou durée d'études | | | |
|---|------------|------------|------------|
| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| BAC+2/+3, du et divers | 13 | 11 | 11 |
| BAC+4 | 12 | 13 | 13 |
| BAC+5 | 32 | 16 | 23 |
| CNAM/decf | 7 | 10 | 9 |
| arrêt après un an | 20 | 29 | 25 |
| arrêt après deux ans | 16 | 21 | 19 |
| Total | 99 | 100 | 100 |

36% des secondaires ne sont plus inscrits, contre **la moitié** des tertiaires. Alors que le tiers des secondaires qui ont entamé une poursuite d'études continuent jusqu'en troisième cycle (incluant les écoles d'ingénieur), cette proportion est moitié moindre pour les tertiaires.

Discipline

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--|------------|------------|------------|
| sciences des structures et de la matière | 13 | 1 | 6 |
| sciences de la nature et de la vie | 6 | 0 | 3 |
| sciences et technologie | 50 | 1 | 23 |
| informatique | 9 | 13 | 11 |
| médecine | 2 | | 1 |
| lettres | 0 | 0 | 0 |
| langues | 1 | 4 | 3 |
| études artistiques | 0 | 0 | 0 |
| sciences sociales | 0 | 2 | 1 |
| droit/sciences politiques | 0 | 5 | 3 |
| AES/éco-gestion | 0 | 3 | 2 |
| sciences économiques | | 7 | 4 |
| gestion commerce | 14 | 48 | 33 |
| bureautique | 1 | 1 | 1 |
| psychologie/éducation | 1 | 5 | 3 |
| socioculturel | | 4 | 2 |
| communication/information | | 3 | 1 |
| divers | 2 | 4 | 3 |
| Total | 99 | 101 | 100 |

Les orientations disciplinaires sont très concentrées, puisqu'une seule concentre la moitié des effectifs : sciences et technologies pour les secondaires, gestion/commerce pour les tertiaires.

Bilan général des poursuites d'études

La question des poursuites d'études des étudiants de DUT est une question sensible. Le problème est qu'il est très difficile de fournir des indicateurs qui soient "significatifs", compte tenu de la diversité des points de vue que l'on peut avoir sur la question (étudiants, directeurs d'IUT, universitaires etc.).

Les tableaux ci-dessus ne cherchent pas à fournir une réponse unique, mais associent plusieurs angles d'approches. A l'issue de ces observations, quelques éléments se dégagent :

– ***l'aspiration à une poursuite d'études***, qui n'était pas mesurée directement, ***est très élevée***, puisque ***les deux tiers*** des étudiants s'y sont engagés (parfois en cours d'emploi) et que les réponses au questionnaire montrent que certains ont été déçus de ne pouvoir le faire ; plus significatif sans doute, 28% de la cohorte des diplômés sont encore en études trois ans après.

– contrainte ou volonté, en l'état actuel, les poursuites d'études conduisant à une spécialisation professionnelle, sur un an (ou deux en incluant les retours en arrière, ou les formations en cours d'emploi), concernent 40% des poursuites.

– in fine, ***de 15% à 20% de l'ensemble des étudiants titulaires d'un DUT*** (filiale courte) se trouvent engagés dans des études de niveau élevé (troisième cycle, école d'ingénieur). Ces proportions sont sensiblement plus fortes pour les DUT secondaires.

2. LES FACTEURS DE LA POURSUITE D'ETUDES

La poursuite d'études est un comportement significatif de la population des diplômés. Il est utile de tenter d'éclairer les facteurs qui lui sont associés, certains taux de poursuite durable très élevés pouvant correspondre à une mauvaise orientation.

1. Les taux de poursuite d'études

Selon la filières de DUT

Rappelons que les poursuites sont plus nombreuses pour les DUT tertiaires que pour les secondaires (71% contre 60%).

- Le tableau détaillé montre qu'il s'agit bien d'une **règle générale**, même si le DUT carrières sociales, qui est une formation incomplète, a nécessairement un taux de poursuite élevé.

| | Poursuite | Arrêt | Total |
|---------------------------------|-----------|-----------|------------|
| carrières sociales | 80 | 20 | 100 |
| GEA | 80 | 20 | 100 |
| statistiques | 75 | 25 | 100 |
| mesures | 69 | 31 | 100 |
| chimie | 67 | 33 | 100 |
| techniques de commercialisation | 67 | 33 | 100 |
| thermique | 67 | 33 | 100 |
| information/communication | 66 | 34 | 100 |
| carrières juridiques | 65 | 35 | 100 |
| génie mécanique | 64 | 36 | 100 |
| informatique | 60 | 40 | 100 |
| organisation de la production | 60 | 40 | 100 |
| GEII | 59 | 41 | 100 |
| biologie appliquée | 49 | 51 | 100 |
| génie civil | 45 | 55 | 100 |
| Ensemble | 66 | 34 | 100 |

- Si l'on excepte carrières sociales, les taux de poursuite **les plus élevés** concernent GEA (80%) et statistiques (75%).

- Significativement **inférieurs à la moyenne**, on trouve génie civil (45%), biologie appliquée (49%). Informatique est la filière tertiaire dont le taux de poursuite est le plus faible (60%).

Selon le sexe

Le taux de poursuite des femmes est **plus élevé** (70% contre 63%). On peut évidemment penser que ceci provient du fait qu'elles sont plus nombreuses parmi les tertiaires. Le tableau détaillé montre qu'il n'en est rien.

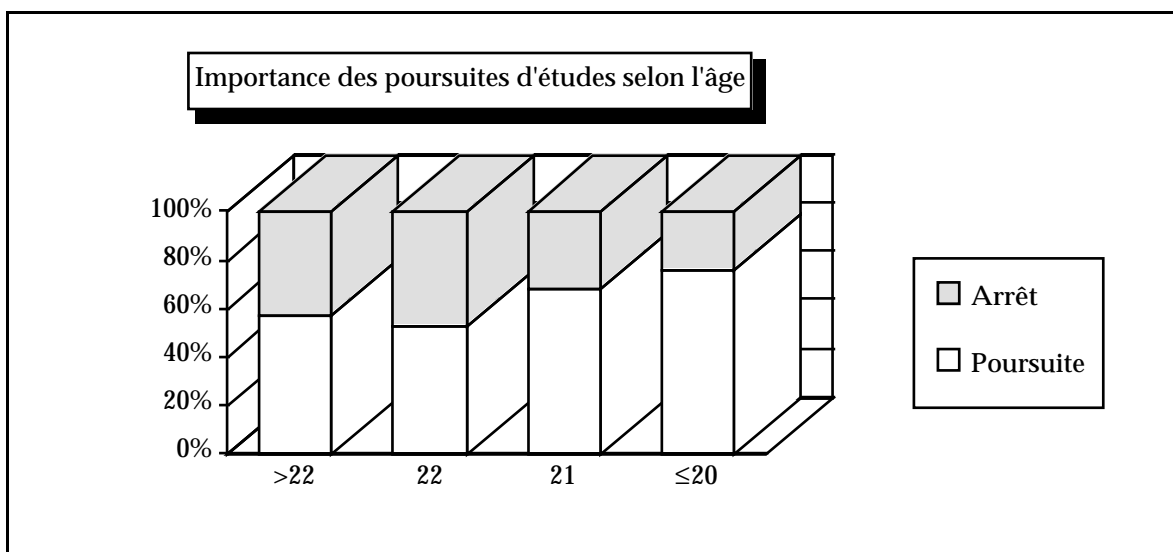
En effet, si l'on compare les comportements des hommes et des femmes pour chacun des secteurs, il apparaît que le taux de poursuite des femmes est identique à celui des hommes dans le tertiaire et sensiblement **supérieur** dans le secondaire.

| | Poursuite | Arrêt | Total |
|--------------------|-----------|-----------|------------|
| homme : secondaire | 59 | 41 | 100 |
| homme : tertiaire | 71 | 29 | 100 |
| femme : secondaire | 65 | 35 | 100 |
| femme : tertiaire | 71 | 29 | 100 |
| Ensemble | 66 | 34 | 100 |

Selon l'âge

| (âge au DUT) | Poursuite | Arrêt | Total |
|-----------------|-----------|-----------|------------|
| >22 | 57 | 43 | 100 |
| 22 | 53 | 47 | 100 |
| 21 | 68 | 32 | 100 |
| ≤20 | 76 | 24 | 100 |
| Ensemble | 66 | 34 | 100 |

Le taux de poursuite **beaucoup plus élevé** pour les plus jeunes, atteignant les **trois quarts** pour ceux qui sont "à l'heure" ou en avance.



Selon le Statut matrimonial

| | Poursuite | Arrêt | Total |
|-----------------|-----------|-----------|------------|
| célibataire | 69 | 31 | 100 |
| marié | 51 | 49 | 100 |
| Ensemble | 66 | 34 | 100 |

Le taux de poursuite est plus élevé pour les célibataires (souvent plus jeunes).

Selon la PCS du père

| | Poursuite | Arrêt | Total |
|--------------------------|-----------|-----------|------------|
| cadre sup./prof. lib. | 79 | 21 | 100 |
| profession intermédiaire | 65 | 35 | 100 |
| ouvrier | 60 | 40 | 100 |
| artisan, commerçant | 59 | 41 | 100 |
| agriculteur | 56 | 44 | 100 |
| employé | 56 | 44 | 100 |
| Ensemble | 66 | 34 | 101 |

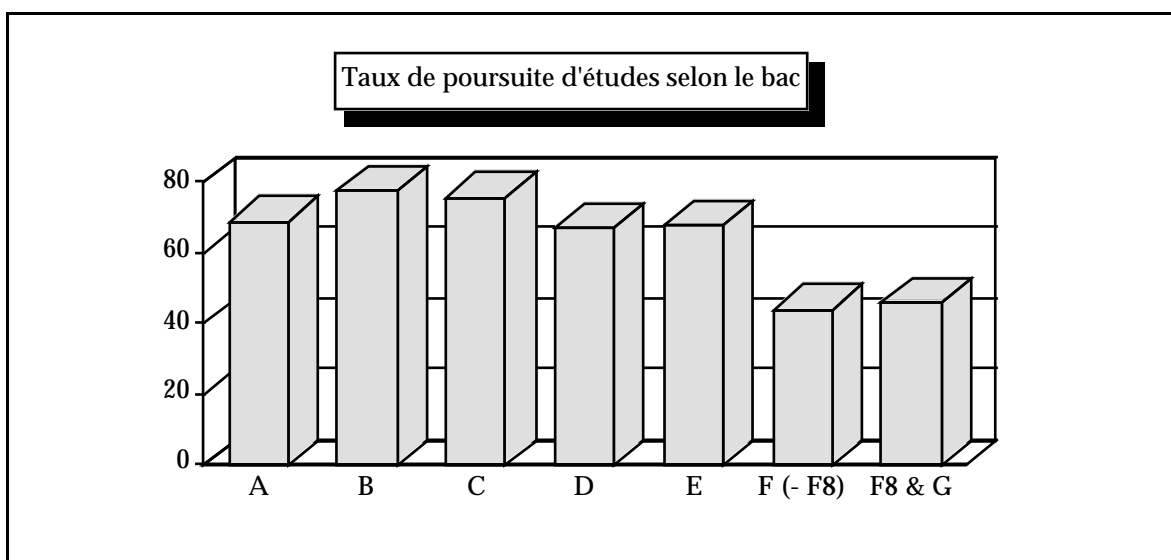
Le taux de poursuite d'études est *maximum pour les fils de cadre supérieur* ; il est en dessous de la moyenne pour tous les autres. Le tableau est plus équilibré, quoique très similaire dans sa structure, pour la PCS des mères.

Selon la série de bac

| | Poursuite | Arrêt | Total |
|-----------------|-----------|-----------|------------|
| A | 69 | 31 | 100 |
| B | 78 | 22 | 100 |
| C | 76 | 24 | 100 |
| D | 67 | 33 | 100 |
| E | 68 | 32 | 100 |
| F (sauf F8) | 44 | 56 | 100 |
| F8 et G | 46 | 54 | 100 |
| Ensemble | 66 | 34 | 100 |

Les taux de poursuite des bacs d'enseignement général sont beaucoup plus élevés que ceux des bacs technologiques, lesquels ne sont pourtant pas négligeables.

Les taux maximums concernent les bacheliers B et C.



2. Analyse détaillée selon la durée de poursuite d'études

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la poursuite d'études au sens large, si elle donne une bonne représentation d'ensemble, ne permet pas de distinguer les véritables cursus longs de prolongations inévitables (carrières sociales, formations professionnelles).

Comment mettre en évidence *l'attraction pour les études longues* ? On peut comparer ceux qui ont atteint un *niveau* élevé aux autres ; ce serait négliger le fait que certains poursuivent longuement leurs études, bien que leur persévérance ne les conduise pas toujours au succès. Les tableaux ci-dessous retiennent plutôt cette option, qui privilégie le *comportement* face aux études longues plus que le *résultat*.

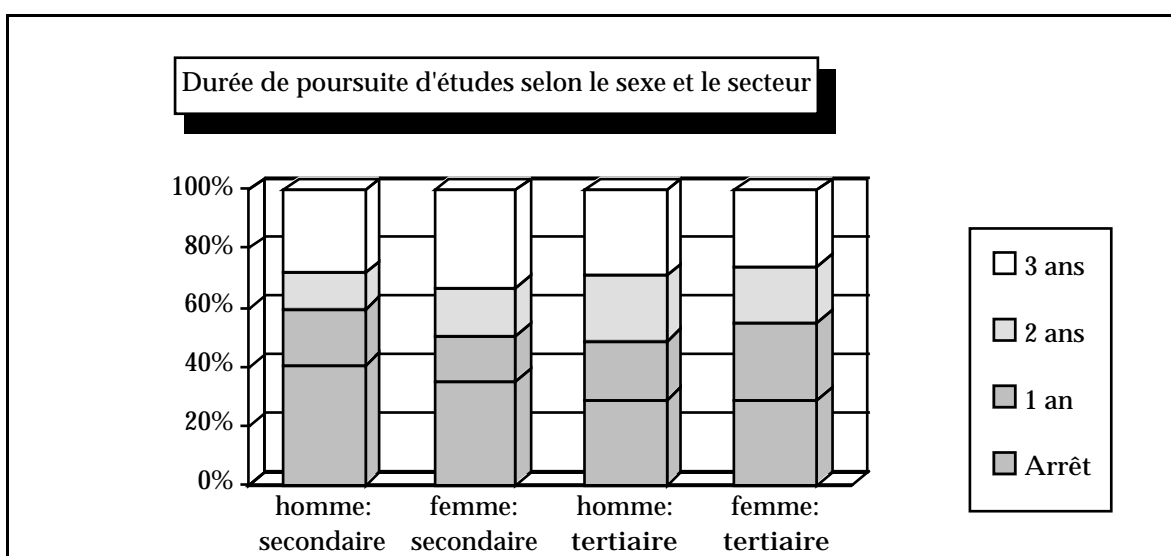
Par sexe

Les taux de poursuite sur deux ou trois ans sont similaires pour les femmes ; les hommes sont plus nombreux à ne pas poursuivre (37% contre 30%), tandis que les femmes poursuivent plus souvent sur un an (24% contre 19%).

| | Arrêt | 1 an | 2 ans | 3 ans | Total |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| homme : secondaire | 41 | 19 | 12 | 28 | 100 |
| femme : secondaire | 35 | 15 | 16 | 33 | 99 |
| homme : tertiaire | 29 | 20 | 22 | 29 | 100 |
| femme : tertiaire | 29 | 27 | 19 | 26 | 101 |
| Ensemble | 34 | 21 | 16 | 28 | 99 |

Ce tableau montre l'influence simultanée du sexe et du secteur :

- au sein du secondaire, les poursuites d'études féminines sont systématiquement plus longues que les masculines (5 points d'écart) ;
- au sein du tertiaire, c'est l'inverse : les poursuites sur 2 ou 3 ans sont de 51% pour les hommes, contre 45% pour les femmes.



Par âge (l'année d'obtention du diplôme)

| | Arrêt | 1 an | 2 ans | 3 ans | Total |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| >22 | 43 | 31 | 15 | <u>12</u> | 101 |
| 22 | 47 | 25 | 15 | <u>14</u> | 101 |
| 21 | 32 | 22 | 17 | 29 | 100 |
| ≤20 | <u>24</u> | <u>14</u> | 18 | 44 | 100 |
| Ensemble | 34 | 21 | 16 | 28 | 99 |

• L'arrêt ou la poursuite courte sont largement majoritaires pour **les plus âgés** (22 ans et plus) : plus de 70%, contre moins de 55% en moyenne.

• Le seuil est très net entre les étudiants à l'heure ou en avance et ceux ayant un an de retard : le taux de poursuites **longues** (3 ans), beaucoup plus élevé pour les premiers que pour les seconds (44% de poursuite contre 29%) et inversement pour les poursuites courtes ou l'arrêt (38% contre 56%).

Par statut matrimonial

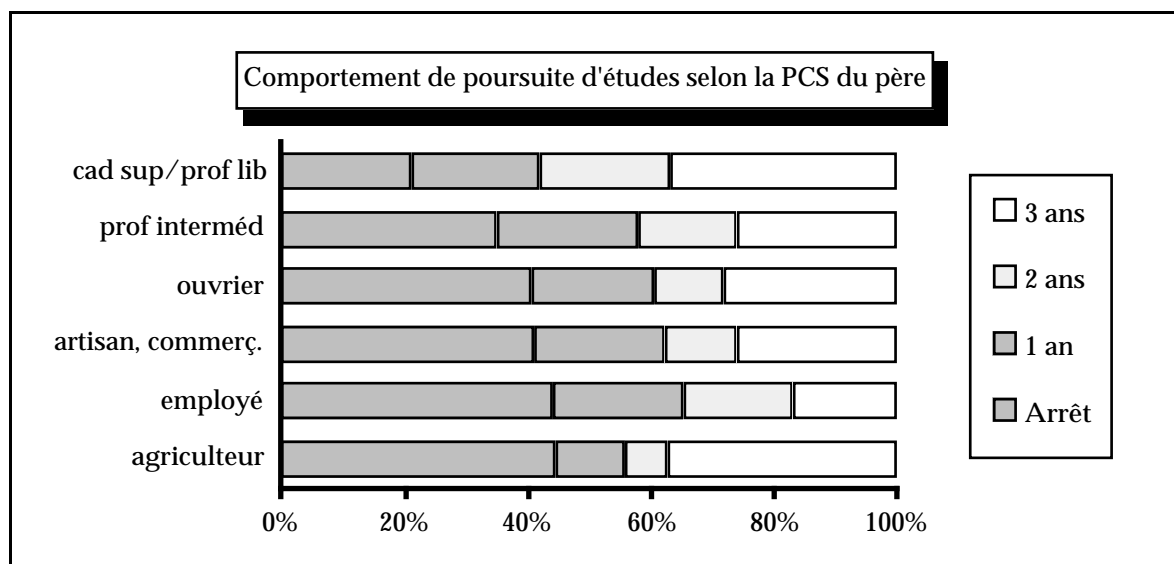
| | Arrêt | 1 an | 2 ans | 3 ans | Total |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| célibataire | 31 | 20 | 18 | 31 | 100 |
| marié | 49 | 27 | 10 | 13 | 99 |
| Ensemble | 34 | 21 | 16 | 28 | 99 |

L'influence du statut matrimonial est nette sur l'ensemble des durées. Rappelons que cette variable est liée à l'âge.

Par PCS du père

| | Arrêt | 1 an | 2 ans | 3 ans | Total |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| agriculteur | 44 | <u>11</u> | <u>7</u> | 37 | 99 |
| employé | 44 | 21 | 18 | <u>17</u> | 100 |
| artisan, commerçant | 41 | 21 | <u>12</u> | 26 | 100 |
| ouvrier | 40 | 20 | <u>11</u> | 28 | 99 |
| prof. intermédiaire | 35 | 23 | 16 | 26 | 100 |
| cadre sup./prof. lib. | <u>21</u> | 21 | 21 | 37 | 100 |
| Ensemble | 34 | 21 | 16 | 28 | 99 |

Le taux de poursuite à 2 ou 3 ans est **très élevé** chez les enfants de cadres supérieurs. Les taux d'arrêt élevés sont en général associés à des taux de poursuite à 2 ou 3 ans faibles, sauf pour les agriculteurs. Cette particularité peut être due au faible effectif et à la longueur de certaines formations qui impliquent parfois un retour au niveau inférieur.



Par série de bac

| | Arrêt | 1 an | 2 ans | 3 ans | Total |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| A | 31 | 30 | 14 | 24 | 99 |
| B | 22 | 28 | 23 | 27 | 100 |
| C | 24 | 14 | 21 | 41 | 100 |
| D | 33 | 25 | 16 | 26 | 100 |
| E | 32 | 22 | 15 | 31 | 100 |
| BTn Secondaires | 56 | 17 | 8 | 19 | 100 |
| BTn Tertiaires | 54 | 19 | 12 | 16 | 101 |
| Ensemble | 34 | 21 | 16 | 28 | 99 |

- Le taux de poursuite des bacheliers C et B sont similaires (> 75%). Il existe par contre une grande différence si l'on prend en compte la durée : 41% des C poursuivent sur 3 ans, contre 27% des B.

- Les bacheliers B s'arrêtent beaucoup plus vite : 50% après un an, contre 48% pour les bacheliers C.

Conclusion

- **La poursuite d'études et la poursuite durable sont fortement liées.** Les facteurs qui les influencent le plus sont un environnement familial et un cursus scolaire, résumés simplement par l'origine sociale, le type de bac et l'âge. Ceci peut expliquer que les filles du secondaire (peu nombreuses, rappelons-le), aient un taux de poursuite plus élevé, alors que la relation inverse joue pour le tertiaire.

- Les facteurs de poursuite tendent à **se cumuler** : par exemple un étudiant de C à l'heure poursuivra à 58% sur 3 ans (le double de la proportion moyenne), contre 36% pour un bac technologique secondaire. Avec un an de retard, les taux tombent respectivement à 39% et à 20%. Enfin un bachelier technologique secondaire ayant 2 ans ou plus de retard ne poursuivra que rarement (<10%) sur trois ans.

3. LA VALEUR DU DIPLOME : DUT TERTIAIRES ET SECONDAIRES

La description faite ci-dessus nous renseigne de façon générale sur le devenir des étudiants de DUT. Elle correspond au point de vue de *l'orientation* : quel usage les étudiants de DUT font-ils de leur diplôme ?

- Il nous faut maintenant envisager un autre point de vue, celui qu'on appellera en raccourci la "*valeur du diplôme*". Le DUT est, en principe, un diplôme *terminal*. Si, comme c'est le cas, beaucoup d'étudiants ne l'utilisent pas en tant que tel, mais au contraire comme moyen d'accès à d'autres études, on doit s'interroger sur d'éventuels problèmes au niveau du marché du travail : insertion difficile, ou de qualité médiocre, résultant éventuellement d'un développement trop rapide de ce type de diplôme.

- La section qui suit est donc consacrée aux étudiants *n'ayant pas repris d'études après 1989*. Elle inclut ceux qui sont partis au service militaire, bien qu'ils aient une ancienneté plus faible sur le marché du travail. Comme dans la section précédente, l'analyse fournit simultanément un bilan d'ensemble et une décomposition entre les secteurs tertiaire et secondaire. Les caractéristiques particulières de la population interrompant les études sont analysées plus en détail au sein de chacun des secteurs.

Le premier paragraphe donne des indications synthétiques sur l'accès à l'emploi, le deuxième paragraphe est consacré à un examen rapide du premier emploi occupé après l'acquisition du diplôme, le troisième à une caractérisation beaucoup plus détaillée de l'emploi occupé lors de l'enquête (mars 1992, soit un peu moins de trois ans après le diplôme). Enfin, un quatrième paragraphe résume les opinions des étudiants sur leur emploi et leurs études.

1. Les conditions d'accès à l'emploi

Les conditions d'accès à un emploi (stable pour l'essentiel), sont décrites ici sous la forme d'un tableau d'évolution des situations par rapport à l'emploi des personnes. Cette situation est représentée de façon simplifiée par quatre modalités: service national ou inactivité, recherche d'emploi, emploi précaire ou stage, emploi stable.

Ces modalités ne sont pas exclusives (question à choix multiples) : ainsi, une recherche d'emploi a été prise en compte, même si elle s'effectue pendant un emploi précaire ou un stage. Il ne s'agit donc pas de "chômage" au sens habituel, qui est une situation exclusive des autres. Cependant, pour la sous-population considérée, les proportions sont exactement les mêmes.

Situation en mars 1992

| Académie | Secondaire | Tertiaire | Total |
|-----------------|------------|------------|------------|
| S. nat/inact | 8 | 5 | 7 |
| recherche | 5 | 6 | 5 |
| précaire/stage | 5 | 2 | 4 |
| stable | 82 | 87 | 84 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 |

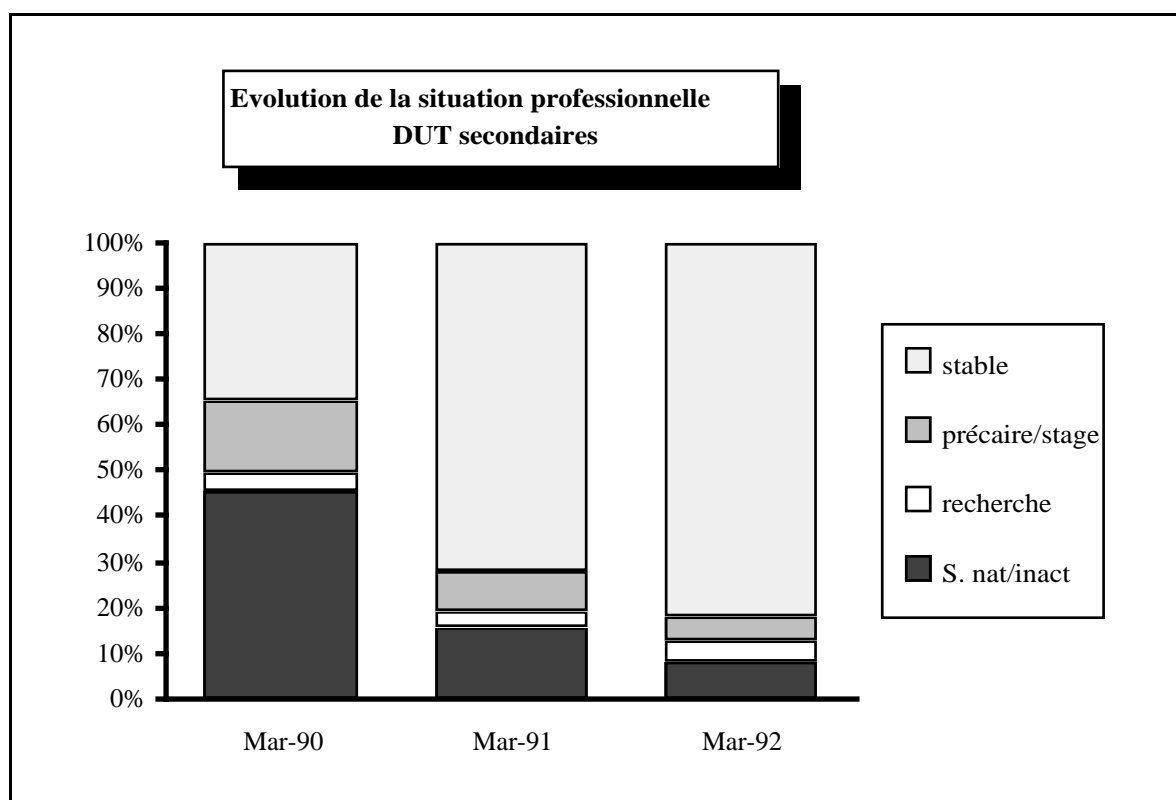
Le devenir des titulaires d'un DUT

Au bout de deux ans et demi, 80% des étudiants sont en emploi stable, les écarts entre secteurs n'étant pas significatifs.

Le taux de chômage (chômeurs/actifs) est un peu supérieur à 5%

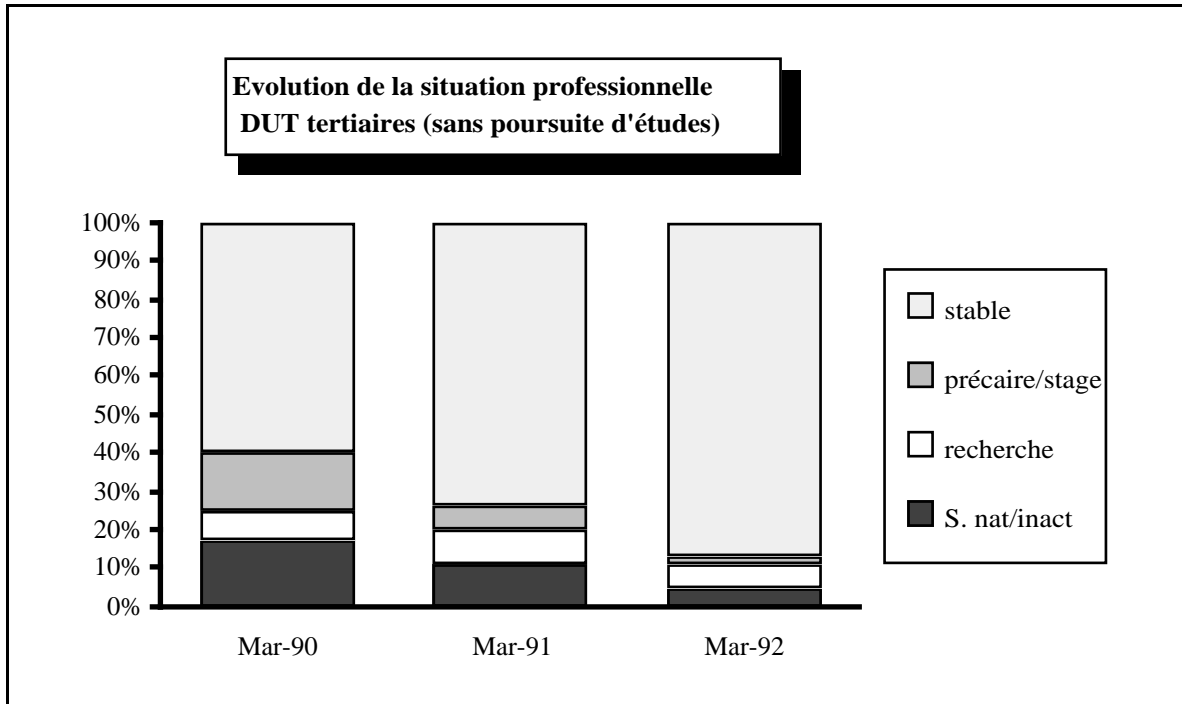
Insertion dans l'emploi : dut secondaires

| | mars 90 | mars 91 | mars 92 |
|----------------|------------|------------|------------|
| S. nat/inact | 46 | 16 | 8 |
| recherche | 4 | 3 | 5 |
| précaire/stage | 16 | 9 | 5 |
| stable | 35 | 72 | 82 |
| Total | 100 | 100 | 100 |



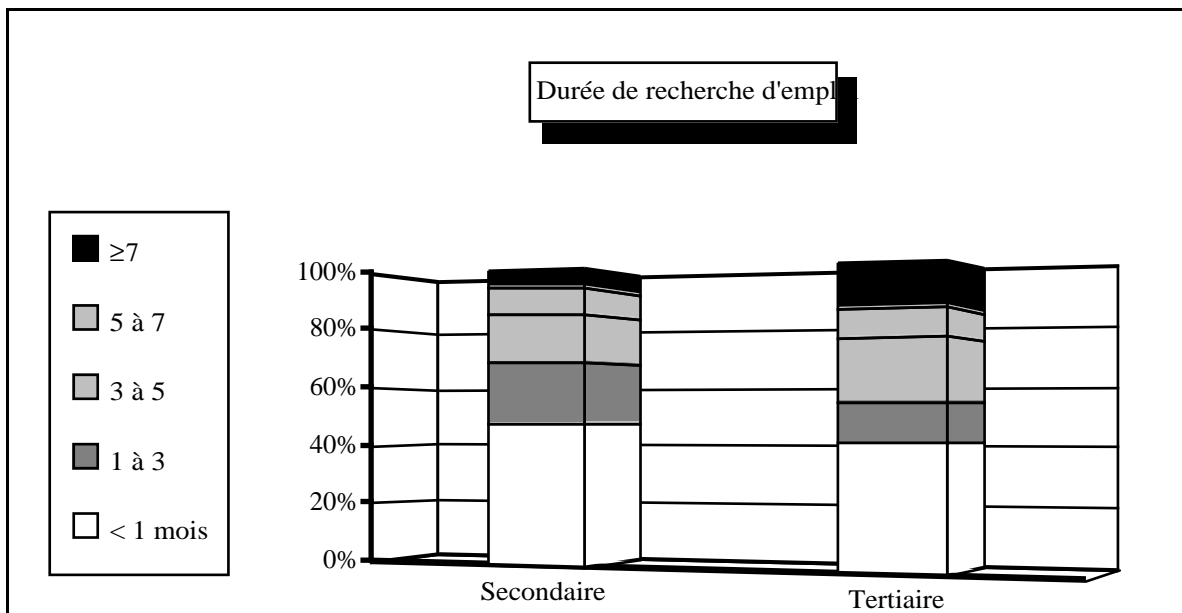
Insertion dans l'emploi : tertiaires

| | mars 90 | mars 91 | mars 92 |
|----------------|------------|------------|------------|
| S. nat/inact | 17 | 11 | 5 |
| recherche | 8 | 9 | 6 |
| précaire/stage | 15 | 6 | 2 |
| stable | 60 | 74 | 87 |
| Total | 100 | 100 | 100 |



- La transition à l'emploi s'effectue assez rapidement, avec une proportion élevée d'emplois stables un an et demi après la fin des études (> 70%).
- Il n'existe pas de différence importante dans les cheminements entre secondaires et tertiaires, si on élimine l'influence du service militaire qui retarde les secondaires (pourcentage d'hommes supérieur).

Durées de recherche d'emploi



- Les tertiaires ont connu des durées de recherche d'emploi sensiblement plus élevées. Cette différence est valable quel que soit le sexe.
- Les DUT secondaires, bien qu'ils aient souvent des emplois précaires, passent moins de temps en recherche, mais ont des périodes d'inactivité plus importantes.

- Les durées de recherche longues correspondent en partie (50%) à des étudiants qui n'ont toujours pas d'emploi à la date de l'enquête.

| Durée de recherche d'emploi | | | |
|-----------------------------|------------|------------|-----------|
| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| < 1 mois | 48 | 42 | 45 |
| 1-3 | 20 | 13 | 17 |
| 3-5 | 16 | 21 | 18 |
| 5-7 | 9 | 9 | 9 |
| ≥7 | 6 | 15 | 10 |
| Total | 99 | 100 | 99 |

2. Premier emploi occupé après le DUT

Nombre d'emplois et d'employeurs

- Ce premier emploi est souvent l'emploi occupé trois ans plus tard (emploi à la date de l'enquête, appelé "emploi actuel") : 41% des étudiants n'ont occupé **qu'un seul emploi** au cours de la période ; 21% ont eu plus de 3 emplois. Il n'existe pas de grande différence de ce point de vue entre les DUT tertiaires et secondaires.

- L'entrée dans le premier emploi est plus précoce pour les DUT tertiaires, ce qui correspond au fait qu'ils comprennent davantage de filles, qui n'ont pas à effectuer leur service militaire.

Mode d'accès au premier emploi

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|------------------|------------|------------|------------|
| annonces | 17 | 27 | 21 |
| stage | 17 | 15 | 16 |
| spontanée | 15 | 18 | 16 |
| intérim | 20 | 6 | 14 |
| IUT/associations | 14 | 11 | 13 |
| relations | 10 | 13 | 11 |
| autre | 4 | 6 | 5 |
| ANPE/APEC | 3 | 4 | 4 |
| Total | 101 | 101 | 101 |

- Les annonces, les candidatures spontanées et les stages sont les trois plus fréquents moyens d'accès à l'emploi mentionnés.

- **L'intérim** a la même importance que les annonces pour le placement des DUT secondaires, tandis qu'il en représente moins du tiers pour les tertiaires.

Type de contrat du premier emploi

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|-------------------|------------|------------|------------|
| intérim | 14 | 4 | 10 |
| CDI | 57 | 54 | 56 |
| non salarié | 1 | 3 | 2 |
| CDD | 27 | 32 | 29 |
| autre | 1 | 3 | 2 |
| qualif/alternance | 0 | 4 | 2 |
| Total | 100 | 100 | 101 |

- En moyenne, 56% des premiers emplois sont des CDI, 29% des CDD.
- On retrouve le rôle de *l'intérim* pour les DUT secondaires ; le taux de déclaration plus faible suggère que certains contrats d'intérim n'ont pas été considérés comme des "premiers emplois" par les répondants.

Les tertiaires connaissent davantage le CDD ou les emplois précaires s'apparentant au CDD (maître-auxiliaires). Certains problèmes d'entrée dans l'emploi apparaissent également avec la présence de contrats de qualification ou de formations en alternance.

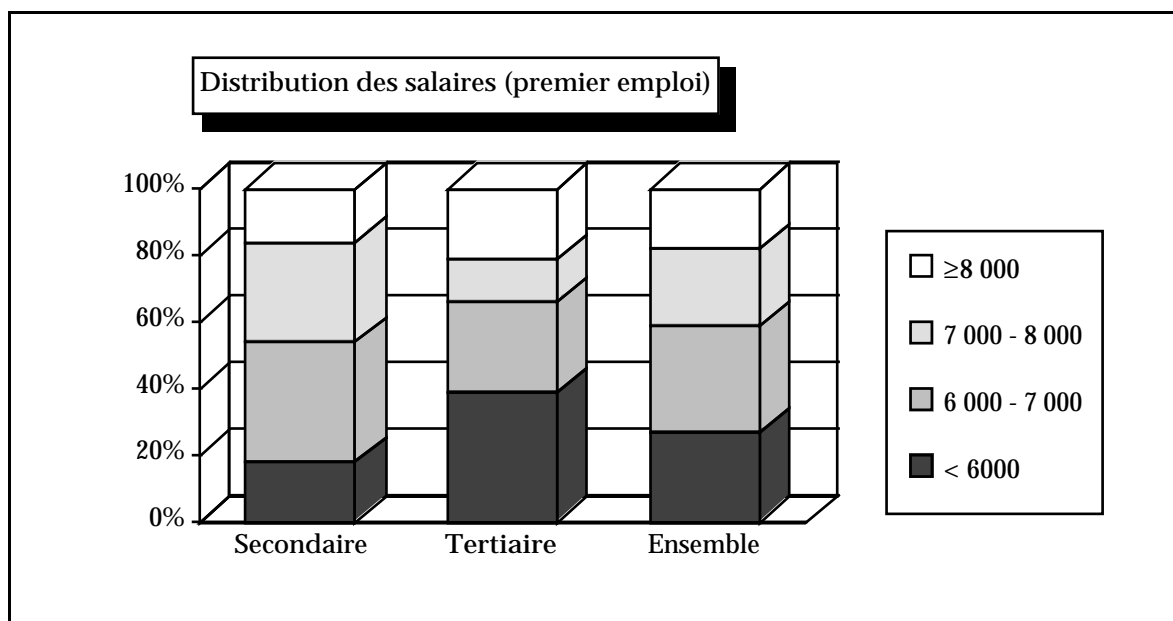
Service dans lequel s'exerce le premier emploi

- Les DUT sont souvent dans les services centraux (12%), commerciaux (11%), la recherche et développement (31%), ou travaillent dans des unités de petite taille sans distinction nette (15%).
- Les secondaires sont principalement dans la recherche développement (**51%**), les tertiaires se dispersant davantage entre les services centraux (20%), commerciaux (21%) et indéterminés (24%).

Salaires du premier emploi

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|---------------|------------|------------|------------|
| < 6000 | 18 | 39 | 27 |
| 6 000 - 7 000 | 36 | 27 | 32 |
| 7 000 - 8 000 | 30 | 13 | 23 |
| ≥8 000 | 16 | 21 | 18 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

- Les salaires sont assez fortement concentrés entre 6.000 et 8.000 F.
- Les salaires des tertiaires sont **plus bas** que ceux des secondaires et plus **hétérogènes** : on trouve à la fois des salaires bas (contrats de qualifications) et élevés (informaticiens, commerciaux).



Type d'établissement du premier emploi

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| 0-9 | 22 | 32 | 26 |
| 10-49 | 33 | 39 | 36 |
| 50-99 | 7 | 10 | 8 |
| ≥100 | 38 | 19 | 30 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Les chiffres concernent les établissements, c'est-à-dire les **lieux de travail** et non les entreprises employeuses.

- Les DUT se répartissent à peu près également entre les structures petites moyennes ou grandes.
- Les tertiaires sont beaucoup plus souvent dans des petites structures, et les secondaires dans les grandes ; ceci correspond aux particularités des secteurs concernés, les services d'un côté, l'industrie de l'autre.

Durée de chômage après le premier emploi

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|-----------------|------------|------------|------------|
| moins de 1 mois | 75 | 70 | 72 |
| 1-3 | 17 | 17 | 17 |
| > 3 mois | 8 | 13 | 11 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

- Les durées de chômage après le premier emploi sont **courtes** : 11% chôment plus de trois mois, les très longues durées étant rares.
- Les légers écarts observés entre tertiaires et secondaires ne sont pas statistiquement significatifs, sauf pour les durées supérieures à trois mois, plus fréquentes pour les tertiaires.

Le devenir du premier emploi

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------------------------|------------|------------|------------|
| prolongation de contrat | 43 | 38 | 41 |
| fin de contrat | 16 | 18 | 17 |
| licenciement | 4 | 3 | 3 |
| volontaire | 21 | 33 | 26 |
| autre (service militaire etc.) | 16 | 8 | 13 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

• Pour **41% le premier emploi est encore occupé à la date de l'enquête** (environ 2 ans et demi après, 1 an et demi pour ceux qui ont fait leur service militaire). Les départs volontaires (26%) sont le second motif d'interruption avant les fins de CDD (17%).

• Les tertiaires prolongent moins souvent leur contrat, préférant un **départ volontaire**. Les motifs qu'ils fournissent ne sont pas significativement différents de ceux des secondaires ¹.

• Si on élimine les prolongations de contrat, les deux principaux motifs d'interruption sont la fin de contrat et le départ volontaire, celui-ci étant particulièrement fréquent pour les tertiaires.

| Motifs de l'interruption du premier emploi | | | |
|--|------------|------------|------------|
| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| fin de contrat | 36 | 41 | 39 |
| licenciement | 5 | 3 | 4 |
| volontaire | 34 | 41 | 38 |
| autre (service militaire etc.) | 25 | 15 | 19 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

3. Emploi à la date de l'enquête (abrégé : emploi actuel)**Mode d'accès à l'emploi actuel**

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| intérim | 11 | 2 | 7 |
| stage | 8 | 2 | 6 |
| IUT | 11 | 7 | 9 |
| ANPE | 2 | 2 | 2 |
| spontanée | 20 | 21 | 20 |
| annonces | 22 | 25 | 24 |
| autre | 12 | 17 | 14 |
| relations | 13 | 24 | 18 |
| Total | 99 | 100 | 100 |

¹ On note cependant un léger écart, plausible: les départs des secondaires seraient plutôt dûs aux occasions de trouver un autre travail, tandis que les tertiaires (plus souvent des femmes), invoquent des raisons familiales.

- L'emploi actuel peut être aussi le premier emploi. Le tableau ci-dessous dessine donc un panorama d'ensemble qui inclut :

- des accès immédiats après l'IUT (cf. tableau ci-dessus), ce qui explique la part élevée des stages, des associations, de l'IUT et de l'intérim (24%) ;

- des accès après un premier emploi, qui font plus intervenir les moyens propres au marché du travail (annonces, candidature spontanée, relations, etc. : 62%). Le "autres" recouvre essentiellement des concours.

- On retrouve les différences entre les secondaires, où l'emploi fait suite à une **expérience** de terrain (stage, intérim), les **relations** jouant un rôle plus important pour les tertiaires.

Profession et catégorie socioprofessionnelle de l'emploi actuel

Les PCS sont présentées de manière non-conventionnelle pour mieux décomposer des "métiers", désignés par l'intitulé de leur principal composant.

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|---------------------------------|------------|------------|------------|
| artisan/com | 0 | 4 | 2 |
| cadre sup | 1 | 1 | 1 |
| profession intermédiaire | | | |
| techniciens électr. | 23 | 0 | 12 |
| techniciens divers | 20 | 1 | 11 |
| technicien chimiste | 12 | 0 | 7 |
| technicien mécanique | 11 | 0 | 6 |
| contremaître | 9 | 1 | 6 |
| technicien btp | 5 | 0 | 3 |
| instituteur assimilés | 2 | 2 | 2 |
| prof int public | 0 | 2 | 1 |
| prof int santé/travail soc | 4 | 3 | 4 |
| prof int privé administrative | 1 | 13 | 6 |
| techniciens informatique | 3 | 22 | 12 |
| prof int privé commerciale | 6 | 24 | 14 |
| ouvrier/employé | 2 | 27 | 13 |
| Total | 99 | 101 | 100 |

- La proportion d'employés/ouvriers est faible (13%, mais 27% pour les tertiaires) et celle de cadre supérieur négligeable. Le DUT conduit bien au niveau correspondant à leur qualification, celui de "**profession intermédiaire**", le plus souvent dans le domaine privé, si l'on excepte une faible proportion d'enseignants et de travailleurs sociaux.

- Les DUT secondaires sont tous **techniciens**, le plus souvent dans des activités de production, de recherche ou de maintenance ; les DUT tertiaires sont à 27% employés, les autres sont en profession intermédiaire dans l'informatique, l'administration et le commerce.

Type de contrat de l'emploi actuel

| | 1° emploi | Emploi actuel |
|----------------------|------------|---------------|
| CDI | 56 | 81 |
| CDD | 29 | 13 |
| non salarié & divers | 3 | 4 |
| intérim/qualif | 12 | 2 |
| Total | 100 | 100 |

Par rapport à la situation dans le premier emploi, le CDI progresse de 56 à 81%. Les CDD (tertiaires surtout), et surtout l'intérim (secondaires) régressent nettement. Les statuts d'élève-fonctionnaire (autres) se transforment en emploi stable ou en CDD.

Service dans lequel s'exerce l'emploi actuel

La répartition observée pour le premier emploi est assez peu modifiée ; la prééminence de la recherche et développement pour les secondaires et des services indéterminés (petites structures sans division nette des services) pour les tertiaires, tend à s'accuser.

| | 1° emploi | Emploi actuel |
|--|------------|---------------|
| services centraux (y compris informatique) | 16 | 18 |
| recherche & développement | 31 | 33 |
| services commerciaux | 13 | 13 |
| indéterminé | 18 | 17 |
| divers | 22 | 18 |
| Total | 100 | 99 |

Salaires de l'emploi actuel (salaires nets)

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| < 6000 | 5 | 16 | 10 |
| 6000-7000 | 20 | 28 | 24 |
| 7000-8000 | 45 | 24 | 36 |
| ≥8000 | 30 | 32 | 31 |
| Total | 100 | 100 | 101 |

- Le salaire moyen est environ 7.500 F, le salaire médian étant plus faible, 7.200 F, ce qui traduit l'existence de salaires sensiblement plus élevés qui tirent la moyenne vers le haut¹.

- Les salaires des secondaires sont plus élevés d'environ 400 F que ceux des tertiaires. 75% gagnent plus de 7.000 F, contre 56% pour les tertiaires. Ils sont aussi plus concentrés, puisque 45% ont un salaire net compris entre 7 & 8.000 F. Notons qu'une part significative des salaires tertiaires de plus de 8.000 F provient des DUT informatiques ; si l'on exclut l'informatique des tertiaires, le salaire moyen tombe à 7.000 F (médiane 6.800).

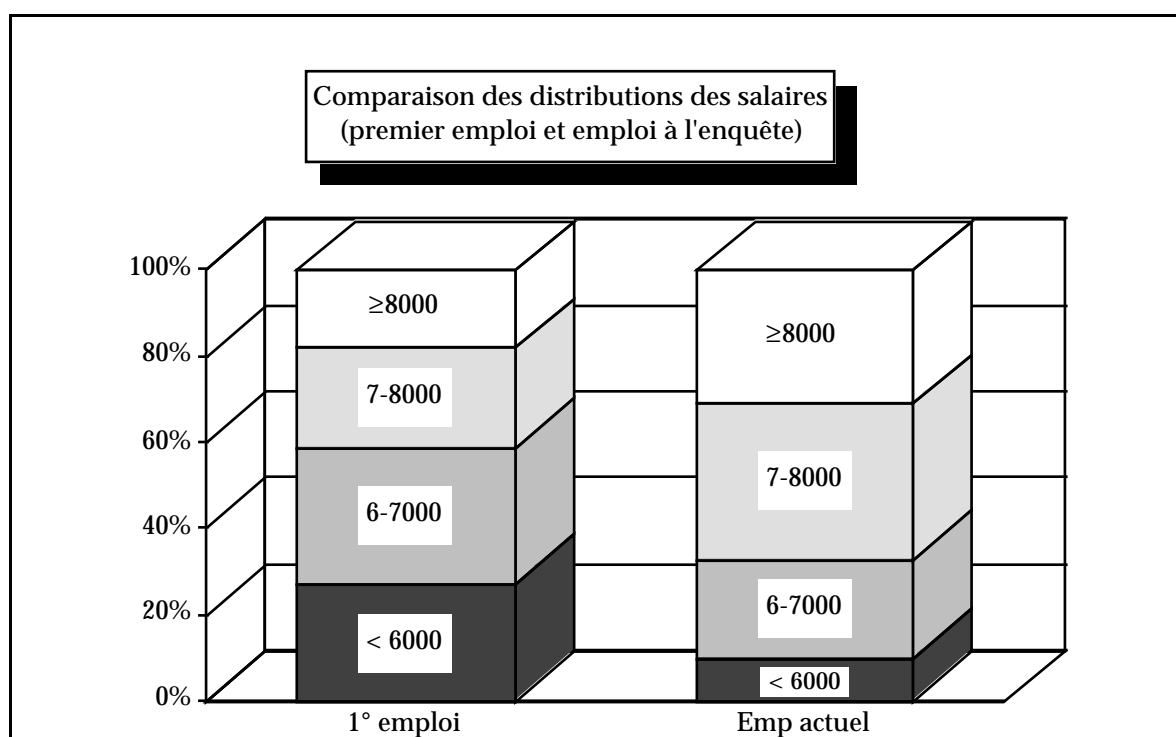
- Les distributions des salaires masculins et féminins sont très équilibrées pour les secondaires. Pour les tertiaires, même en excluant l'informatique, les différences sont

¹ Pour des raisons techniques, il s'agit d'une moyenne simple, i.e. ne tenant pas compte du fait que certaines sections sont plus nombreuses que d'autres. Les tableaux fournissent des valeurs pondérées.

sensibles : la proportion de salaires inférieurs à 6.000 F atteint le quart pour les femmes contre moins du 1/10^e pour les hommes.

| DUT tertiaires (hors informatique) : distribution des salaires | | | |
|---|---------------|---------------|-----------------|
| | hommes | femmes | Ensemble |
| < 6000 | 8 | 25 | 19 |
| 6000-7000 | 31 | 30 | 30 |
| 7000-8000 | 32 | 17 | 22 |
| ≥8000 | 28 | 28 | 28 |
| Total | 99 | 100 | 99 |

Évolution du salaire entre le premier emploi et l'emploi actuel



| Ensemble des DUT | | |
|-------------------------|------------------|-------------------|
| | 1° emploi | Emp actuel |
| < 6000 | 27 | 10 |
| 6000-7000 | 32 | 23 |
| 7000-8000 | 23 | 36 |
| ≥8000 | 18 | 31 |
| Total | 100 | 101 |

- L'évolution moyenne est sensible :
 - le salaire moyen passe de 6.700 à 7.500 F (+ 12%) ;
 - le salaire médian hausse de 6.500 à 7200 (+ 11%) ;
 - le tableau détaillé montre une chute importante de la proportion de salaires inférieurs à 6.000F, et une hausse très sensible de ceux supérieurs à 7.000, qui représentent les deux tiers de l'ensemble, contre 41% antérieurement.

| Évolution des salaires des DUT secondaires | | |
|--|------------|------------|
| | 1° emploi | Emp actuel |
| < 6000 | 18 | 5 |
| 6000-7000 | 36 | 20 |
| 7000-8000 | 30 | 45 |
| ≥8000 | 16 | 30 |
| Total | 100 | 100 |

• Le pourcentage de secondaires gagnant moins de 7.000 F passe de 54% à 25%. Le salaire moyen augmente de 10% environ.

| Évolution des salaires des DUT tertiaires | | |
|---|------------|------------|
| | 1° emploi | Emp actuel |
| < 6000 | 39 | 16 |
| 6000-7000 | 27 | 28 |
| 7000-8000 | 13 | 24 |
| ≥8000 | 21 | 32 |
| Total | 100 | 100 |

• Le pourcentage de tertiaires gagnant moins de 7.000 F passe de 66% à 44%. L'écart absolu entre tertiaires et secondaires se modifie ainsi assez peu, ce qui signifie une légère baisse de l'écart relatif.

En excluant le DUT informatique, il y a un "rattrapage" des tertiaires : le salaire moyen du premier emploi est de 6.300, le médian de 6.000. Ils s'élèvent respectivement à 7.100 et 6800 F (la moitié gagne ainsi moins de 6,800 F).

Autonomie dans le travail actuel

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|-----------------|------------|------------|------------|
| autonome | 36 | 44 | 40 |
| plutôt autonome | 49 | 39 | 44 |
| peu autonome | 15 | 17 | 16 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Une très faible minorité de DUT (16%) déclare avoir peu d'autonomie. Les tertiaires se considèrent comme sensiblement plus autonomes que les secondaires (44% contre 36%). Autonomie ne veut pas dire responsabilités hiérarchiques : 28% seulement déclarent en avoir.

Utilisation des langues étrangères

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|----------------|------------|------------|------------|
| tous les jours | 5 | 8 | 7 |
| souvent | 10 | 13 | 12 |
| rarement | 48 | 31 | 40 |
| jamais | 36 | 48 | 42 |
| Total | 99 | 100 | 101 |

- Les DUT **utilisent peu leurs compétences en langues étrangères** : 42% déclarent ne jamais les utiliser et 40% rarement...

- Les secondaires, sont moins nombreux à ne jamais les utiliser ; en contrepartie, ils sont également moins nombreux à en faire un usage intensif. On peut faire l'hypothèse que leur pratique correspond essentiellement à la nécessité d'utiliser des documentations techniques.

Taille de l'entreprise de l'emploi actuel

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| 0-9 | 15 | 13 | 14 |
| 10-49 | 17 | 21 | 19 |
| 50-499 | 20 | 20 | 20 |
| ≥500 | 48 | 46 | 47 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Près de la moitié travaillent dans de grandes entreprises ou organisations. Ce pourcentage est similaire pour les tertiaires et les secondaires.

Type d'établissement de l'emploi actuel

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|-----------|------------|
| 0-9 | 17 | 34 | 26 |
| 10-49 | 28 | 31 | 30 |
| 50-499 | 35 | 28 | 31 |
| ≥500 | 20 | 6 | 13 |
| Total | 100 | 99 | 100 |

Les tertiaires sont plus souvent dans des **établissements** (lieux de travail) de petite taille, ce qui correspond au type d'organisation auquel ils sont rattachés : grandes administrations, banques etc. dont les établissements sont plus petits que ceux du domaine industriel.

Stages en cours d'emploi

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|------------------|------------|------------|------------|
| pas de stage | 52 | 64 | 57 |
| 1 stage | 15 | 14 | 15 |
| 2 stages | 17 | 11 | 14 |
| 3 stages et plus | 16 | 11 | 14 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

- Au cours de la période d'emploi assez courte étudiée, près de 40% des étudiants ont suivi un stage de formation, voire 2 ou 3.

- L'écart entre les deux types de DUT est très net, puisque le pourcentage de stagiaires s'élève à 36% pour les tertiaires, contre 48% pour les secondaires, qui, de plus, effectuent en moyenne davantage de stages.

Type de stage

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--|------------|------------|-----------|
| stage technique | 45 | 31 | 39 |
| pratique de l'informatique | 23 | 29 | 25 |
| stage d'adaptation, connaissance de l'entreprise | 8 | 16 | 11 |
| langues | 7 | 8 | 7 |
| qualité et/ou sécurité | 12 | 0 | 7 |
| formation générale | 0 | 13 | 5 |
| autres | 5 | 4 | 5 |
| Total | 100 | 101 | 99 |

• Les principaux types de stage sont, par ordre décroissant, les stages techniques (incluant des stages de formation professionnelle pour les tertiaires) (39%), les stages informatiques (25%) et les stages généraux (adaptation, formation générale) (16%).

• Les profils des secteurs diffèrent : la part des stages techniques (en incluant qualité ou sécurité) est 57% pour les DUT secondaires (contre 31%), les DUT tertiaires passant plus souvent par des stages de mise à niveau/formation générale (29% contre 8%).

Amélioration de la situation professionnelle à l'issue du stage

| | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| non | 39 | 50 | 43 |
| oui | 61 | 50 | 57 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Ces stages ont une influence indéniable sur la situation professionnelle, surtout pour les secondaires, ce qui est logique compte tenu de la fréquence plus forte de stages techniques.

4. Opinions sur les études et l'emploi (étudiants ne poursuivant pas d'études)

Appréciations générales sur l'emploi

82% déclarent ne pas chercher un autre emploi. 65% (70% pour les tertiaires) considèrent qu'ils ont des perspectives d'évolution de carrière.

Mobilité potentielle

71% sont prêts à déménager. Parmi ceux-ci, 70% accepteraient de quitter la Région. Ce chiffre tombe à 44% s'il s'agit d'un autre pays européen (avec cependant 24% d'indécis).

Opinions sur l'emploi (étudiants n'ayant pas poursuivi d'études)

Une série de question d'opinion sur l'emploi (6 questions) et la formation (5 questions) était posée sous la forme d'affirmations qu'il fallait classer sur une échelle à 5 positions.

Les opinions ont été converties sur une échelle à trois positions :

– opinion médiocre : note 1 ou 2 ; on notera que la note 2 est beaucoup plus souvent utilisée que la note 1.

– opinion moyenne : note 3

– bonne opinion : note 4 ou 5

Dans le champ que nous étudions (*pas de poursuites d'études*), tous les étudiants ont eu un emploi et étaient concernés par cette question.

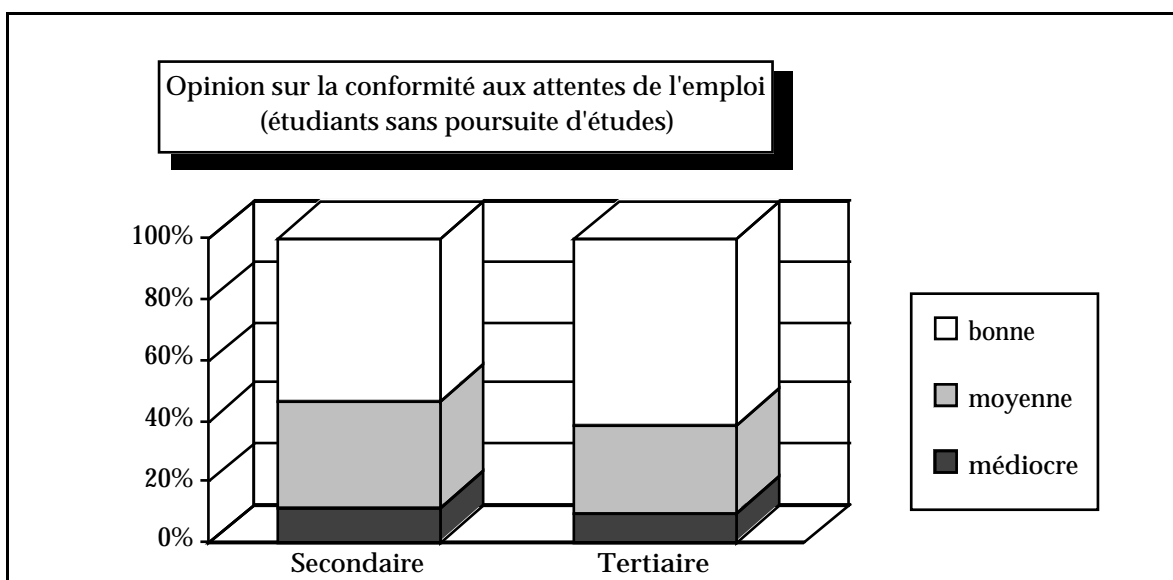
Mon emploi est conforme à mes attentes

| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| médiocre | 11 | 10 | 11 |
| moyenne | 36 | 29 | 32 |
| bonne | 53 | 61 | 57 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

- Le taux de satisfaction “général” fourni par cette indicateur est plutôt élevé (comparer au suivant sur le salaire) : 57% de bonnes opinions et seulement 11% de médiocres.

- Les secondaires et les tertiaires ne se distinguent pas nettement de ce point de vue.

Les résultats sont très similaires à ceux de la question sur le contenu de l'emploi qui n'était pourtant pas redondante.



Je suis satisfait du salaire

| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| médiocre | 30 | 44 | 36 |
| moyenne | 42 | 27 | 35 |
| bonne | 28 | 29 | 29 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

- La répartition entre les 3 catégories est très égalitaire, environ le tiers pour chacune, avec cependant un peu plus de mécontents que de satisfaits.

- Si le pourcentage de satisfaits est pratiquement égal pour les deux secteurs, le pourcentage d'insatisfaits est nettement plus élevé pour les tertiaires (44% contre 30%), ce qui fait que les salaires considérés comme “moyens” sont très minoritaires (moins du quart).

Je suis satisfait du contenu de l'emploi

| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|-----------|
| médiocre | 13 | 9 | 11 |
| moyenne | 25 | 31 | 27 |
| bonne | 61 | 61 | 61 |
| Total | 99 | 101 | 99 |

Cette question plus précise que celle relative aux attentes aboutit à une appréciation un peu meilleure : l'insatisfaction ne concerne pas le travail, mais une (relative) déception quant aux ambitions.

Je suis satisfait des relations dans l'entreprise

| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| médiocre | 20 | 12 | 16 |
| moyenne | 18 | 29 | 23 |
| bonne | 62 | 59 | 61 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

- Les étudiants sont majoritairement satisfaits des relations dans l'entreprise, avec même 61% de "bonnes" opinions.

- La répartition des satisfactions moyennes et médiocres discrimine nettement les secondaires et les tertiaires, les premiers étant beaucoup *moins satisfaits* (20% de peu satisfaits, contre 12%).

Ceci tient pour une part à leur présence dans des établissements de plus grande taille. Dans ce cas, les relations dans l'entreprise sont jugées moins bonnes (25% d'opinions "médiocre", contre moins de 15% pour les établissements de moins de 500 salariés).

Je suis satisfait de mon autonomie au travail

| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| médiocre | 11 | 10 | 10 |
| moyenne | 18 | 16 | 18 |
| bonne | 71 | 74 | 72 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Nous avons vu que la plupart des DUT (84%) jugeaient leur autonomie dans le travail bonne ou assez bonne. Cette question permet de préciser qu'elle est considérée comme suffisante (71%). 10% seulement se considèrent médiocrement autonomes.

Je suis satisfait des responsabilités assumées

| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|-----------|
| médiocre | 16 | 17 | 16 |
| moyenne | 24 | 27 | 25 |
| bonne | 60 | 56 | 58 |
| Total | 100 | 100 | 99 |

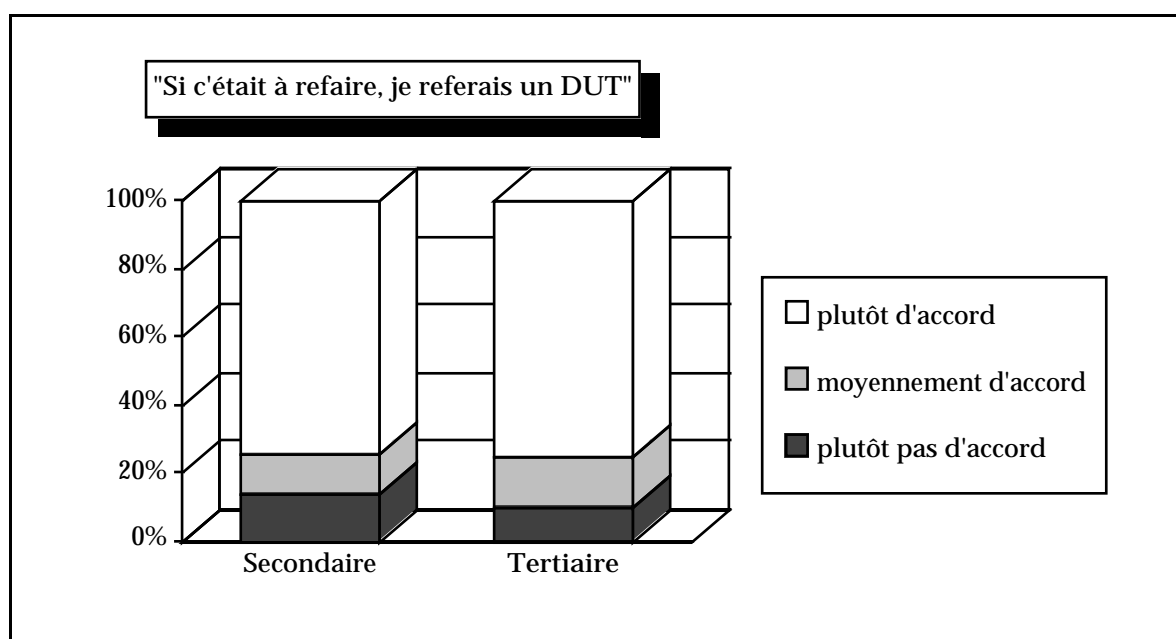
Autonomie ne signifie pas toujours responsabilité : le score est nettement moins élevé pour cette question.

Opinions sur la formation (étudiants n'ayant pas poursuivi d'études)

Si c'était à refaire, je referais un DUT

| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
|--------------|------------|------------|------------|
| médiocre | 14 | 10 | 13 |
| moyenne | 12 | 15 | 13 |
| bonne | 74 | 75 | 74 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Ce n'est pas un plébiscite, mais c'est un taux de satisfaction élevé : 13% seulement d'insatisfaits, sans différence significative entre les secondaires et les tertiaires.



Le DUT est un bon moyen d'accès aux études longues

| Le DUT comme moyen d'accès aux études longues (étudiants sans poursuite d'études) | | | |
|--|------------|------------|------------|
| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| médiocre | 44 | 40 | 42 |
| moyenne | 26 | 31 | 28 |
| bonne | 30 | 29 | 30 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

- 42% des répondants considèrent que le DUT n'est pas un bon moyen d'accès aux études longues. Rappelons qu'il s'agit d'étudiants **qui n'ont entrepris aucune poursuite d'études** après leur DUT.

- L'écart est faible entre les deux types de DUT. 60% ont ainsi interrompu leurs études sans avoir l'impression d'un blocage.

- Le même tableau réalisé sur ceux qui ont effectivement repris ou poursuivi des études donne des résultats plus **favorables** : le pourcentage de "mécontents" diminue de 13 points, les bonnes opinions augmentant d'autant.

- L'effet est beaucoup plus net pour les tertiaires que pour les secondaires. Ces derniers, par ailleurs satisfaits du contenu de la formation (cf. question suivante), se heurtent à davantage d'obstacles pour poursuivre leur cursus.

| Le DUT comme moyen d'accès aux études longues (étudiants ayant repris des études) | | | |
|--|------------|------------|------------|
| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| médiocre | 34 | 25 | 29 |
| moyenne | 31 | 24 | 27 |
| bonne | 34 | 51 | 44 |
| Total | 99 | 100 | 100 |

Le DUT est un bon moyen d'accès à l'emploi

| Le DUT comme moyen d'accès à l'emploi (étudiants sans poursuite d'études) | | | |
|--|------------|------------|-----------|
| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| médiocre | 4 | 9 | 6 |
| moyenne | 13 | 18 | 15 |
| bonne | 82 | 73 | 78 |
| Total | 99 | 100 | 99 |

- L'accès à l'emploi ne semble pas poser de problème : c'est la question qui fait le plus l'unanimité (**78% de très satisfaits**, 6% seulement de mécontents).

- Même chez les DUT tertiaires qui sont moins enthousiastes le taux de mécontentement n'atteint pas 10% (9%) ; il est moitié moindre chez les secondaires.

Pour ceux qui ont repris une formation, l'opinion globale est un peu **moins favorable**.

| Le DUT comme moyen d'accès à l'emploi (étudiants ayant repris des études) | | | |
|--|------------|------------|------------|
| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| médiocre | 6 | 9 | 8 |
| moyenne | 17 | 25 | 21 |
| bonne | 77 | 66 | 71 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Je suis satisfait du contenu de la formation IUT

| Opinion sur le contenu de la formation | | | |
|---|-------------------|------------------|-----------------|
| Sous-population : arrêt d'études | | | |
| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| médiocre | 14 | 21 | 17 |
| moyenne | 26 | 23 | 25 |
| bonne | 60 | 56 | 58 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

- Le contenu de la formation est jugé plutôt ou très satisfaisant par 58% des étudiants. Les insatisfaits sont sensiblement plus nombreux parmi les tertiaires (21% contre 14%).

- Comparons à l'opinion de ceux qui ont poursuivi leurs études.

| Opinion sur le contenu de la formation | | | |
|---|-------------------|------------------|-----------------|
| (étudiants ayant repris des études) | | | |
| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| médiocre | 6 | 9 | 8 |
| moyenne | 17 | 25 | 22 |
| bonne | 77 | 65 | 70 |
| Total | 100 | 99 | 100 |

- La satisfaction est sensiblement plus élevée (+ 12 points de bonnes opinions, -9 pts pour les médiocres).

- L'écart est plus sensible pour les secondaires (17 points) que pour les tertiaires (9 points). On peut en induire que la formation DUT secondaire est jugée plus adaptée à la poursuite d'études longues que la formation DUT tertiaire. Ceci peut tenir au type d'études poursuivies (moins nombreuses, mais plus longues pour les secondaires).

Je suis satisfait de l'organisation des enseignements

| Opinion sur l'organisation de l'enseignement | | | |
|---|-------------------|------------------|-----------------|
| (étudiants sans poursuite d'études) | | | |
| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| médiocre | 16 | 21 | 18 |
| moyenne | 30 | 26 | 28 |
| bonne | 55 | 54 | 54 |
| Total | 101 | 101 | 100 |

- L'organisation des enseignements, qui renvoie à l'aspect plus "administratif" des études est un peu moins bien jugée, tout en obtenant un nombre important d'appréciations favorables. Les bonnes appréciations sont sensiblement plus nombreuses (+ 10 points) parmi ceux qui ont poursuivi leurs études.

- Les secondaires ont meilleure opinion que les tertiaires.
- Les étudiants en poursuite d'études sont plus satisfaits.

| Opinion sur l'organisation de l'enseignement (étudiants ayant repris des études) | | | |
|---|-------------------|------------------|-----------------|
| opinion | Secondaire | Tertiaire | Ensemble |
| médiocre | 11 | 10 | 11 |
| moyenne | 24 | 26 | 25 |
| bonne | 64 | 64 | 64 |
| Total | 99 | 100 | 100 |

CONCLUSION GENERALE

L'insertion professionnelle

- La "valeur" d'un DUT sur le marché du travail est incontestable, quel que soit l'indicateur considéré : rapidité et qualité de l'insertion professionnelle, satisfaction dans l'emploi etc. Les emplois exercés à un niveau intermédiaire (technicien, responsable d'équipe), sont appréciés par leurs titulaires, avec parfois quelques réserves sur le niveau de rémunération.

En bref, la poursuite d'études au-delà du DUT ne résulte pas des difficultés d'insertion sur le marché du travail : le DUT reste **un diplôme recherché par les employeurs**.

- Le bilan global des DUT secondaires est plus favorable.
 - pour l'insertion professionnelle, **l'entrée dans l'emploi est plus rapide**, les salaires plus élevés, seules les conditions de travail étant parfois moins bien jugées.
 - même si les DUT secondaires ont parfois plus de difficulté à trouver des formations d'accueil, ils bénéficient globalement de la pénurie relative de postulants qui règne dans des disciplines scientifiques comme la physique ou l'informatique (le même phénomène joue pour les GEA : manque de gestionnaires et de comptables). Cela se traduit par des poursuites plus longues et des **niveaux de certification plus élevés**.

Les poursuites d'études au-delà du DUT

- Les poursuites d'études, quoiqu'à un niveau élevé (61 à 66%), pourraient encore s'accroître :

- l'aspiration à la poursuite d'études est **plus élevée** que ces pourcentages : l'opinion "médiocre" quant à l'accès aux études longues est de 42% parmi ceux qui ont interrompu leurs études, contre 25% parmi ceux qui ont poursuivi sur deux ou trois ans. Certaines interruptions sont donc involontaires.

- le souhait des diplômés ne semble pas se focaliser sur des poursuites d'études brèves (un an). Celles-ci ne représentent que **le quart** des poursuites et, chez les étudiants concernés, l'opinion médiocre quant à l'accès aux études longues atteint 36%.

- le taux de poursuite sur trois ans, débouchant parfois sur un troisième cycle ou une formation d'ingénieur, est assez **élevé** pour des sous-populations particulières (bac C, enfants de cadre supérieur etc.).

- Il est frappant de constater que **les taux de satisfaction concernant les études sont largement corrélés à la durée de poursuite d'études** après le DUT. On aurait ainsi le paradoxe d'une formation courte, jugée d'autant plus satisfaisante qu'elle aurait été transformée en formation longue.

La satisfaction des étudiants

On peut dresser un bilan global sur les sentiments des étudiants vis-à-vis de leur formation¹. Rappelons **qu'ils sont, pour l'essentiel, satisfaits**. Il n'en reste pas moins qu'il existe des différences. Nous présentons une typologie sommaire en 4 classes, présentées ici par ordre croissant de satisfaction : des (relativement) "déçus" aux "très

¹ Les deux rapports détaillés suivant reviendront sur ce point en affinant la typologie fondée sur une classification hiérarchique ascendante.

satisfaits”, en passant par les positions nuancées de ceux qui critiquent le contenu de leurs études et de ceux qui se plaignent des difficultés à poursuivre des études longues.

- **Les “décus” (10% de l'ensemble)**

Le terme de “décus” doit être compris en relation avec un opinion moyenne plutôt favorable. C'est ainsi qu'au sein de ce groupe, **plus de la moitié** (54%) ont une opinion **moyenne ou bonne** quant à la proposition de refaire un DUT.

Cela étant, cette population très minoritaire en moyenne, représente un pourcentage plus élevé (environ 30%) au sein de certains DUT tertiaires : carrières sociales, information/communication, statistique, carrières juridiques). Les facteurs de déception se cumulent : les opinions défavorables atteignent 39% pour l'accès à l'emploi (importance de l'emploi précaire), 59% pour l'accès aux études longues et dépassent 90% pour le contenu de la formation ou l'organisation des enseignements.

- **Les “décus par les études” (22%)**

Ils ont une certaine difficulté à porter un jugement, le taux de non réponse aux questions d'opinion est en général assez élevé (12 à 15%, et autour de 20% de ceux qui ont poursuivi les études). Parmi les répondants, 14% seulement ont une opinion médiocre face à la proposition de refaire un DUT, et 6% pour l'accès à l'emploi.

Leur “mécontentement” vient donc exclusivement de leurs études :

- celles-ci ne sont pas assez favorables à l'accès aux études longues : 30% de bonnes opinions seulement, 42% de médiocres ;

- **surtout**, le contenu de la formation est jugé “moyen” par plus de 80% (organisation des enseignements : 75%).

Les “décus par les études” représentent un pourcentage à peu près similaire et proche de la moyenne (22%) pour de nombreux DUT : ils sont cependant nettement plus nombreux en information/communication (61%), carrières sociales (46%) ; ils excèdent 30% en carrières juridiques, organisation de la production, statistiques et mesures physiques. Les taux les plus bas sont en génie thermique, informatique et GEA.

- **Les “satisfaits, frustrés d'études longues” (23%),**

Alors que la population des “décus par les études” est plus *féminisée* que la moyenne, celle-ci est presque exclusivement masculine. La satisfaction de ces étudiants est beaucoup plus générale que celle des précédents : le % d'opinions favorables sur le contenu des études est élevé (85%).

Ils ont un reproche quasi-exclusif et unanime (70% des répondants), l'accès aux études longues : il ne s'agit pas d'un **blocage**, puisque 63% d'entre eux ont cependant poursuivi leurs études (dont la moitié sur 3 ans), mais d'un freinage (retour en DEUG) ou d'une orientation non souhaitée.

Ils représentent la **moitié** des DUT informatique et le **tiers** de certains DUT secondaires : génie civil, GEII, génie mécanique, génie thermique.

- **les “très satisfaits” (44%)**

Ce sont **les plus nombreux** : ils sont à 99% prêts à refaire un DUT. Les opinions médiocres quant à l'accès aux études longues sont de 6% et les bonnes de 65% ; plus de 90% sont très satisfaits de leur formation.

Leur représentation au sein de chaque DUT est très variable, allant de 8% (information/communication) à 80% (GEA) ; leur proportion est supérieure à la moyenne (47 à 56%) en génie thermique, organisation de la production, biologie appliquée, techniques de commercialisation et chimie.

ANNEXE METHODOLOGIQUE

Le champ de l'enquête

Il concerne les étudiants français, diplômés universitaires de technologie en 1989 dans l'une des Universités Rhône Alpes. Ne sont ainsi exclus du champ que les étudiants étrangers qui sont très difficiles à joindre.

Principes généraux

En raison des effectifs très différents des filières DUT, l'envoi a été exhaustif pour les moins nombreuses et au 1/3 pour les autres. Dans ce cas, l'échantillon a été fortement stratifié.

Les données ont été collectées grâce à une enquête postale, comprenant deux envois et une relance téléphonique sélective.

Le rendement brut des envois a été de l'ordre de 50%, ce qui est peut paraître assez faible, mais le rendement net, c'est à dire en excluant les personnes qui n'ont pu être jointes (n'habite pas à l'adresse indiquée) est très convenable : 60%.

Une double correction sur la base d'une analyse des non-réponses.

Pour limiter les risques de biais, un troisième envoi sélectif a été effectué auprès de populations répondant mal.

Puis l'échantillon a été redressé à l'aide d'une analyse des non réponses. Trois variables significatives disponibles dans le fichier ont été utilisées (filière, sexe, âge).

Les différences de structure résiduelles sont dans l'ensemble très faibles sur l'ensemble des variables de contrôle.

Validité des résultats

Dans tous les cas, les résultats sont issus d'un échantillon de taille modeste (1.300 personnes environ) et les pourcentages observés, surtout pour telle ou telle sous-catégorie, sont affectés d'incertitudes non négligeables.

Cependant, l'analyse concerne pour l'essentiel des comparaisons entre sous-populations, pour lesquelles les tests statistiques sont plus efficaces. Les tableaux étudiés présentent des écarts significatifs au seuil habituel de validité (test du khi deux à 95% et souvent 99%).

De plus, les conclusions n'ont été explicitement formulées que dans le cas où les tableaux avaient une bonne cohérence interne (évolution régulière et/ou plausible d'une modalité à l'autre de la variable) et externe (recoupement avec d'autres renseignements ou informations).

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| PRESENTATION..... | 1 |
| Objectifs de l'étude..... | 1 |
| • <i>Qu'en est-il de la qualité de l'insertion professionnelle ?</i> | 1 |
| • <i>Quelle est l'ampleur des poursuites d'études ?</i> | 1 |
| • <i>Quels sont les facteurs qui influent sur la poursuite d'études ?</i> | 2 |
| Plan du rapport..... | 2 |
| 1. DUT SECONDAIRES ET TERTIAIRES : UNE COMPARAISON D'ENSEMBLE..... | 7 |
| 1. dut et premier cycle universitaire..... | 7 |
| <i>Importance des formations de dut</i> | 7 |
| <i>Répartition des DUT dans la région Rhône-Alpes</i> | 8 |
| <i>Éléments de contexte</i> | 9 |
| 2. Les poursuites d'études..... | 12 |
| <i>Définitions</i> | 12 |
| <i>Durée des poursuites d'études</i> | 13 |
| <i>Type de formation suivie</i> | 14 |
| <i>Finalités de la poursuite d'études</i> | 15 |
| <i>Type d'établissement</i> | 16 |
| <i>Lieu de poursuite d'études</i> | 16 |
| <i>Niveau le plus élevé obtenu après trois ans (ensemble des diplômés)</i> | 17 |
| <i>Niveau le plus élevé obtenu après 3 ans (étudiants en poursuite d'études seulement)</i> | 18 |
| <i>Niveau d'inscription en 1992</i> | 19 |
| <i>Discipline</i> | 20 |
| <i>Bilan général des poursuites d'études</i> | 20 |
| 2. LES FACTEURS DE LA POURSUITE D'ETUDES..... | 21 |
| 1. Les taux de poursuite d'études..... | 21 |
| <i>Selon la filières de dut</i> | 21 |
| <i>Selon le sexe</i> | 21 |
| <i>Selon l'âge</i> | 22 |
| <i>Selon le Statut matrimonial</i> | 22 |
| <i>Selon la PCS du père</i> | 23 |
| <i>Selon la série de bac</i> | 23 |
| 2. Analyse détaillée selon la durée de poursuite d'études..... | 24 |
| <i>Par sexe</i> | 24 |
| <i>Par âge (l'année d'obtention du diplôme)</i> | 25 |
| <i>Par statut matrimonial</i> | 25 |
| <i>Par PCS du père</i> | 25 |
| <i>Par série de bac</i> | 26 |
| <i>Conclusion</i> | 26 |
| 3. LA VALEUR DU DIPLOME : DUT TERTIAIRES ET SECONDAIRES..... | 27 |
| 1. Les conditions d'accès à l'emploi..... | 27 |
| <i>Situation en mars 1992</i> | 27 |
| <i>Insertion dans l'emploi : dut secondaires</i> | 28 |
| <i>Insertion dans l'emploi : tertiaires</i> | 28 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| | <i>Durées de recherche d'emploi</i> | 29 |
| 2. | Premier emploi occupé après le dut | 30 |
| | <i>Nombre d'emplois et d'employeurs</i> | 30 |
| | <i>Mode d'accès au premier emploi</i> | 30 |
| | <i>Type de contrat du premier emploi</i> | 31 |
| | <i>Service dans lequel s'exerce le premier emploi</i> | 31 |
| | <i>Salaires du premier emploi</i> | 31 |
| | <i>Type d'établissement du premier emploi</i> | 32 |
| | <i>Durée de chômage après le premier emploi</i> | 32 |
| | <i>Le devenir du premier emploi</i> | 33 |
| 3. | Emploi à la date de l'enquête (abrégé : emploi actuel) | 33 |
| | <i>Mode d'accès à l'emploi actuel</i> | 33 |
| | <i>Profession et catégorie socioprofessionnelle de l'emploi actuel</i> | 34 |
| | <i>Type de contrat de l'emploi actuel</i> | 34 |
| | <i>Service dans lequel s'exerce l'emploi actuel</i> | 35 |
| | <i>Salaires de l'emploi actuel (salaires nets)</i> | 35 |
| | <i>Évolution du salaire entre le premier emploi et l'emploi actuel</i> | 36 |
| | <i>Autonomie dans le travail actuel</i> | 37 |
| | <i>Utilisation des langues étrangères</i> | 37 |
| | <i>Taille de l'entreprise de l'emploi actuel</i> | 38 |
| | <i>Type d'établissement de l'emploi actuel</i> | 38 |
| | <i>Stages en cours d'emploi</i> | 38 |
| | <i>Type de stage</i> | 38 |
| | <i>Amélioration de la situation professionnelle à l'issue du stage</i> | 39 |
| 4. | Opinions sur les études et l'emploi (étudiants ne poursuivant pas d'études) | 39 |
| | <i>Appréciations générales sur l'emploi</i> | 39 |
| | <i>Mobilité potentielle</i> | 39 |
| | <i>Opinions sur l'emploi (étudiants n'ayant pas poursuivi d'études)</i> | 39 |
| | <i>Opinions sur la formation (étudiants n'ayant pas poursuivi d'études)</i> | 41 |
| | CONCLUSION GENERALE | 45 |
| | <i>L'insertion professionnelle</i> | 45 |
| | <i>Les poursuites d'études au-delà du dut</i> | 45 |
| | <i>La satisfaction des étudiants</i> | 45 |
| | ANNEXE METHODOLOGIQUE | 47 |
| | TABLE DES MATIERES | 48 |